

TRAFIC DE DROGUE

LES EMIRATS, LA "CAGE DORÉE" DES BARONS DE LA DROGUE ET REFUGE DU CRIME ORGANISÉ

Les Emirats apparaissent comme un refuge privilégié pour les barons du trafic de drogue et du crime organisé international, selon le quotidien espagnol El Independiente, qui révèle le rôle de Dubaï dans le fonctionnement d'une vaste structure financière clandestine destinée à financer les réseaux du narcotrafic et à blanchir leurs profits.

P.7

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mardi 3 Rabie Ath-Thani 1448 - 15 Septembre 2026 - N° 1388 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ALGÉRIE- MALI

DÉTERMINATION POUR DES RELATIONS SOLIDES



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a indiqué, lundi à Bamako, que la ferme détermination des dirigeants algérien et malien à consolider les relations de solidarité et de coopération bilatérale s'inscrit dans la continuité naturelle des liens solides qui unissent les deux pays et peuples frères.

P.3

SECTEUR DES MINES

L'ANGOLA SOUHAITE BÉNÉFICIER DE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, lundi à Alger, une délégation de haut niveau du ministère angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, qui a fait part de l'intérêt de l'Angola pour l'expérience algérienne dans le secteur minier.

P.2

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES LETTRES DE CRÉANCE DE TROIS NOUVEAUX AMBASSADEURS



P.3

Il s'agit de son Excellence l'ambassadrice du Royaume de Norvège, Mme Thea Martine Ottmann, de son Excellence l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, M. Vu Duy Long, et de son Excellence l'ambassadrice de la République de Finlande, Mme Ann-Christine Krank.

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

LA SHORT LISTE DÉVOILÉE

La short liste des romans retenus pour la 8e édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman a été dévoilée hier lundi à Alger par le jury de ce concours littéraire. La sélection comprend 9 romans dans les trois langues: 3 en langue arabe, 3 en tamazight et 3 autres en français, a indiqué le président du jury, le poète et universitaire Hakim Miloud, lors d'une rencontre au siège de la chaîne de télévision "AL 24 News".

P.16

RENCONTRE ET ENGAGEMENT AUTOUR DE LA PAIX ET DU CONTRÔLE DES ARMES

L'ALGÉRIE ABRITE LA 10^E ÉDITION DU MOIS D'AMNISTIE EN AFRIQUE

Le président du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS-UA) pour septembre, l'ambassadeur Hervé Djokpe, a déclaré lundi que la décision de l'Algérie d'accueillir la 10e édition du Mois d'amnistie en Afrique s'appuie sur sa démarche précurseur pour promouvoir la paix et la sécurité à l'échelle du continent africain.

Par Youcef Hamidi

M. Djokpe, représentant permanent de la République du Bénin auprès de l'UA, a précisé, lors de l'ouverture des travaux de cette 10e édition, que la tenue de l'événement en Algérie vise à « mettre à profit son savoir-faire en matière de désarmement et de maîtrise des armes légères et de petit calibre » et à « renforcer les actions destinées à consolider une paix durable en Afrique ».

Il a ajouté que le fait de confier cette édition à l'Algérie « illustre aussi ce qu'elle a déjà réalisé pour la paix et la sécurité en Afrique et au-delà », tout en saluant « les efforts menés par l'Algérie » au titre de l'action africaine commune.

Dans ce cadre, il a appelé à « renforcer les dispositifs de contrôle, de suivi et d'échange d'informations et d'expertises, en mobilisant la société civile, les médias et l'ensemble des parties prenantes dans les campagnes de sensibilisation et de prise de conscience ».

Pour sa part, l'Envoyée spéciale de l'UA chargée des femmes, de la paix et de la sécurité, Mme Liberata Mulamula, a estimé que la 10e édition du Mois d'amnistie en Afrique constitue « un tournant majeur dans la mobilisation collective pour faire cesser les armes et construire une Afrique plus sûre et plus prospère »,

en rappelant que « l'initiative s'est transformée durant la dernière décennie » afin d'encourager la remise volontaire des armes et d'appuyer les opérations de collecte menées aux niveaux régional et continental.

Elle a poursuivi que « la réduction de la diffusion illégale des armes légères et de petit calibre » passe aussi par « le renforcement de la paix et la protection des civils ».

Elle a expliqué que « les gouvernements ne peuvent pas, à eux seuls, relever ces défis », et que la société civile, les structures confessionnelles, les médias et le secteur privé ont également des responsabilités essentielles.

Mme Mulamula a également insisté sur « le rôle central de l'autonomisation des femmes, comme actrices de la prévention des conflits, de la consolidation de la paix et de l'instauration d'une sécurité durable », tout en invitant à « intensifier la mobilisation commune » pour atteindre les objectifs de l'initiative « Faire taire les armes ».

De son côté, le secrétaire exécutif du Centre régional sur les armes légères et de petit calibre (RESCA), M. Jean-Pierre Betindji, a indiqué que « les actions menées à l'échelle du continent pour combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre » ne doivent pas être minimisées, mais que la persistance de leur circulation et l'aisance avec

laquelle elles restent accessibles figurent parmi les enjeux majeurs pour la paix et la sécurité en Afrique.

Il a souligné à cet égard « l'importance d'aligner les législations et les cadres réglementaires touchant au contrôle des armes » et « de consolider les systèmes de coordination et de partage d'expertises et d'informations », afin de réduire la circulation illégale, particulièrement dans un contexte où demeurent les risques liés au terrorisme, à l'extrémisme violent et aux conflits armés. Il a aussi rappelé la relation étroite entre conflits armés et développement, en précisant que « la violence durable impacte l'éducation, la santé et les populations », et compromet « l'exécution des projets de développement ».

D'où, a-t-il ajouté, la nécessité « d'accroître la maîtrise et l'expertise dans la gestion des armes » et de « s'appuyer sur les initiatives scientifiques et technologiques, dont l'intelligence artificielle », afin de contribuer aux objectifs de l'initiative « Faire taire les armes » d'ici 2030.

Pour sa part, le représentant du secrétaire exécutif de la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (NARC), M. Rabah Cherifi, a indiqué que la présence de l'Algérie à cet événement « montre son attachement à l'initiative portée par le continent, visant à faire taire les armes d'ici 2030, à renforcer la paix et la sécurité, et à promouvoir le dé-

veloppement durable dans la région ».

Il a en outre appelé les partenaires régionaux et internationaux à « transformer les engagements en faveur de la paix et de la sécurité en résultats concrets », soulignant que la paix, la sécurité et la stabilité « constituent des conditions indispensables au développement ».

Dans ce contexte, la directrice adjointe du Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Mariame Camara, a indiqué que l'organisation de cette édition par l'Algérie s'inscrit dans « la continuité de son engagement en faveur de l'affermissement de la paix régionale », saluant « la contribution de l'Algérie » en matière de paix et de sécurité sur le continent.

Elle a également mis en avant les programmes de collecte volontaire et de destruction des armes, tout en soulignant l'impératif d'appuyer les politiques d'amnistie par des mesures concrètes, notamment la destruction des armes.

Elle a, dans cette perspective, rappelé « la nécessité de coordonner les efforts menés aux niveaux régional et international pour limiter les flux illégaux et le trafic d'armes », afin de contribuer à soutenir les finalités de l'initiative « Faire taire les armes » et à renforcer la paix et la sécurité en Afrique.

Y.H

SECTEUR DES MINES

L'ANGOLA SOUHAITE BÉNÉFICIER DE L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, lundi à Alger, une délégation de haut niveau du ministère angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, qui a fait part de l'intérêt de l'Angola pour l'expérience algérienne dans le secteur minier.

Au cours de cette rencontre, tenue en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, chargée des mines, Karima Bakir Tafer, de responsables du ministère et de l'ambassadeur de l'Angola en Algérie, Toko Diakenga Seroa, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales dans le secteur minier et examiné les moyens permettant d'échanger les expertises tech-

niques et géologiques entre les deux pays Dans ce contexte, M. Hanifi a mis en avant la vision prospective de l'Algérie en matière de valorisation locale et de développement des ressources souterraines, passant en revue les opportunités d'investissement prometteuses et les facilités accordées pour la concrétisation des grands projets miniers dans le pays. De son côté, la délégation angolaise a salué le développement notable que connaît le secteur minier en Algérie, indiquant que son pays souhaite établir un partenariat solide et bénéficier de l'expérience algérienne pionnière dans la gestion et la structuration des entreprises et activités minières.

Dans ce cadre, la délégation angolaise visitera nombre d'orga-

nismes et d'établissements relevant du secteur des mines pour prendre connaissance de l'expérience algérienne et explorer les possibilités de partenariat direct, à la faveur de la volonté commune de traduire la coopération bilatérale en projets concrets mutuellement bénéfiques.

La délégation se rendra notamment à l'Agence nationale des activités minières (ANAM) pour s'informer sur le cadre juridique et réglementaire régissant la gestion des ressources minières, les mécanismes d'octroi des permis miniers et le système d'information géologique utilisé, ainsi qu'à l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) pour examiner les voies et moyens de coopération dans le domaine de l'élaboration des cartes numériques

et de l'échange de données scientifiques relatives aux ressources minérales.

La délégation aura aussi l'occasion de visiter le groupe industriel minier Sonarem, où des réunions techniques sont prévues avec les responsables du groupe et de ses filiales, afin d'examiner les possibilités de lancement de projets d'investissement conjoints dans l'exploitation et la transformation des minerais. A cette occasion, les deux parties sont convenues d'activer les canaux de coordination et de tracer une feuille de route commune, notamment en matière de formation spécialisée, de recherche géologique et d'échange d'expertises au service du développement durable des deux pays.

RE

PORTAIL NATIONAL DES SERVICES NUMÉRIQUES

SEPT NOUVEAUX SERVICES NUMÉRIQUES AU PROFIT DU SECTEUR DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIATIONS

Le Haut-Commissariat à la numérisation, en coordination avec le ministère de la Jeunesse, a annoncé ce lundi, dans un communiqué conjoint, l'intégration de sept nouveaux services numériques destinés aux jeunes, aux associations et au secteur de la jeunesse sur le Portail national des services numériques gouvernementaux.

L'intégration de ces services intervient « en application des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune », données lors de la réunion du Conseil des ministres tenue le 12 juillet 2026, portant sur l'élargis-

sement de l'offre de services numériques à travers le Portail national des services numériques gouvernementaux, en tant que plateforme nationale unifiée de services numériques, ainsi que sur le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs, précise le communiqué.

Ces nouveaux services numériques s'inscrivent dans le cadre de la poursuite de la numérisation des services publics, de la simplification des procédures et du renforcement de l'accès des jeunes et des associations partenaires du secteur aux services numériques. Cette dé-

marche vise notamment à améliorer la qualité du service public et à rehausser le niveau des prestations destinées aux jeunes.

Cette nouvelle étape intervient également dans le cadre de la poursuite de l'élargissement de l'offre de services numériques et de l'intégration de nouvelles prestations sur le Portail national des services numériques gouvernementaux, conformément au processus de transformation numérique, conclut le communiqué.

RE

DIPLOMATIE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES LETTRES DE CRÉANCE DE TROIS NOUVEAUX AMBASSADEURS

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi, la cérémonie de remise des lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs auprès de l'Algérie.

I l s'agit de son Excellence l'ambassadrice du Royaume de Norvège, Mme Thea Martine Ottmann, de son Excellence l'ambassadeur de la République socialiste du Vietnam, M. Vu Duy Long, et de son Excellence l'ambassadrice de la République de Finlande, Mme Ann-

Christine Krank. La cérémonie de remise des lettres de créance s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, et du

conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba.

RA

L'AMBASSADRICE DE FINLANDE SALUE LES RELATIONS SÉCULAIRES ET AMICALES UNISSANT L'ALGÉRIE ET SON PAYS

L'ambassadrice de la République de Finlande en Algérie, Mme Ann-Christine Krank, a salué, lundi, les relations séculaires et amicales unissant l'Algérie et son pays, consolidées par une coopération fondée sur le principe de partenariat. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ambassadrice de Finlande a affirmé que l'Algérie et son pays sont liés par des "relations séculaires et amicales fondées sur le respect mutuel", ainsi que par une "coopération fondée sur le partenariat". Après avoir exprimé son souhait de contribuer à "consolider et diversifier davantage ces relations", Mme Krank a relevé les nombreuses opportunités existant entre l'Algérie et la Finlande,

ajoutant que les deux pays entretiennent une "relation solide" et s'emploient ensemble à "réfléchir aux moyens de la renforcer davantage et de lui conférer de nouvelles dimensions". Elle a, à ce titre, cité les domaines de la mécanisation et de l'agriculture, avec la possibilité d'élargir la coopération à d'autres secteurs, notamment les énergies renouvelables, la transition verte, la numérisation, les nouvelles technologies et l'innovation. La diplomate finlandaise a également mis en avant la grande expérience de son pays dans les domaines de la santé, de l'environnement et de la gestion des ressources en eau, des secteurs qui "peuvent offrir des possibilités d'échanges d'expériences et d'expertises bénéfiques et d'au-

tres opportunités de coopération entre les deux pays". Elle a, par ailleurs, souligné l'importance d'examiner les moyens d'intensifier les contacts entre les institutions et entreprises algériennes et leurs homologues finlandaises, tout en encourageant les échanges économiques et les investissements entre les deux parties. Au volet international, Mme Krank a fait observer que face aux mutations internationales accélérées que connaît le monde, il est désormais "nécessaire de renforcer et d'approfondir le dialogue politique entre l'Algérie et la Finlande sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun".

RA

LE VIETNAM DÉTERMINÉ À CONCRÉTISER LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE AVEC L'ALGÉRIE

Le nouvel ambassadeur de la République socialiste du Vietnam en Algérie, M. Vu Duy Long, a affirmé, lundi, sa détermination à œuvrer pour la concrétisation du partenariat stratégique existant entre les deux pays. Dans une déclaration à l'issue de la présentation de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'ambassadeur vietnamien a indiqué avoir eu un entretien "très fructueux" avec le président de la République, au cours duquel "nous avons échangé nos points de vue sur plusieurs questions importantes", a-t-il souligné. Il a également affirmé sa détermination à œuvrer, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, pour "concrétiser le partenariat stratégique qui unit l'Algérie et le Vietnam, et ce au service des intérêts des deux peuples et des deux pays".

RA

LA NOUVELLE AMBASSADRICE DE NORVÈGE SALUE LE RÔLE INCONTOURNABLE DE L'ALGÉRIE DANS LA PROMOTION DE LA STABILITÉ DANS LA RÉGION

L'ambassadrice du Royaume de Norvège en Algérie, Mme Thea Martine Ottmann, a salué, lundi, le rôle incontournable de l'Algérie dans la promotion de la stabilité, de la paix et du développement dans la région. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la remise de ses lettres de créance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ambassadrice de Norvège a affirmé que l'Algérie et son pays "partagent de nombreux intérêts communs et entretiennent un dialogue constructif sur de nombreuses questions régionales et internationales", mettant en avant "le rôle incontournable que joue l'Algérie dans la promotion de la stabilité, de la paix et du développement dans la région". Mme Ottmann s'est félicitée également des relations excellentes entre l'Algérie et son pays, soulignant que l'entretien qu'elle a eu avec le président de la République a constitué une occasion pour examiner les différents domaines de la coopération bilatérale, ainsi que les possibilités d'approfondir et d'élargir davantage leur partenariat. S'agissant de la coopération dans le domaine énergétique qui représente "l'un des principaux piliers des relations bilatérales entre les deux pays", l'ambassadrice norvégienne a souligné qu'il existe déjà "une excellente coopération entre les deux pays dans ce

secteur stratégique", notant que les deux parties œuvrent à "examiner les possibilités d'élargir cette coopération aux énergies renouvelables, à la transition énergétique et à d'autres domaines". A ce titre, Mme Ottmann a indiqué que son objectif est d'œuvrer à "renforcer davantage les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la Norvège, au bénéfice des peuples des deux pays et de leurs intérêts communs". Au plan international, l'ambassadrice a rappelé "l'attachement de l'Algérie et de la Norvège aux principes du multilatéralisme, à la Charte des Nations unies, au respect du droit international et au règlement pacifique des différends". "Nous partageons la conviction profonde que la coopération internationale et le dialogue sont essentiels pour relever les défis communs auxquels le monde est confronté aujourd'hui", a-t-elle soutenu. Elle s'est réjouie d'avoir eu l'occasion, depuis son arrivée en Algérie, de découvrir plusieurs quartiers et lieux emblématiques d'Alger, se disant "impressionnée par la richesse de l'histoire de l'Algérie, la beauté de son patrimoine et l'accueil chaleureux de ses habitants". Elle a, enfin, émis le souhait de "poursuivre la découverte de l'Algérie dans toute sa diversité".

RA

ALGÉRIE- MALI

DÉTERMINATION POUR DES RELATIONS SOLIDES

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a indiqué, lundi à Bamako, que la ferme détermination des dirigeants algérien et malien à consolider les relations de solidarité et de coopération bilatérale s'inscrit dans la continuité naturelle des liens solides qui unissent les deux pays et peuples frères. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la Transition, chef de l'Etat du Mali, pays frère, le Général d'Armée Assimi Goïta, M. Ghrieb a précisé que sa présence à Bamako, quelques jours seulement après la visite effectuée en Algérie par son homologue malien, illustre "la forte volonté politique partagée par les dirigeants des deux pays, ainsi que leur ferme détermination à consolider les relations de solidarité et de coopération bilatérale au service des intérêts supérieurs de nos deux peuples". Cette orientation, a-t-il dit, "s'inscrit dans la continuité naturelle des liens solides qui unissent nos deux pays, facilités

par la géographie et façonnés par l'histoire, à travers la communauté de destin de nos peuples frères et une coopération constante, soutenue par les générations successives de nos dirigeants", rappelant que l'Algérie et le Mali ont "mené ensemble la lutte pour la libération nationale, avancé côte à côte sur la voie de l'édification nationale et du développement, et contribué de manière décisive au projet africain d'unité et d'intégration". Evoquant l'importante visite qu'effectuera prochainement le président malien en Algérie, à l'invitation de son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre a estimé qu'elle marquera "une étape charnière dans la consolidation de la nouvelle dynamique que connaissent nos relations bilatérales et leur élévation au niveau des aspirations des deux peuples frères". A cette occasion, M. Ghrieb a transmis les salutations fraternelles du président de la République au Président Assimi Goïta, ainsi que l'assurance de

"l'attention particulière et du suivi personnel qu'il accorde au renforcement des liens de fraternité et de bon voisinage et à l'intensification du dialogue politique entre les deux pays frères". Il a, en outre, indiqué avoir été chargé par le Président Assimi Goïta de "transmettre ses salutations sincères" à son frère le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de "lui faire part de sa grande estime", réaffirmant "sa volonté résolue de poursuivre l'action amorcée en commun afin d'élever les relations de coopération entre l'Algérie et le Mali au niveau qui leur sied". M. Ghrieb a ajouté avoir "écouté avec une grande attention la vision et les analyses éclairées du président malien concernant la promotion du dialogue politique et le renforcement du partenariat bilatéral, à travers l'exploitation de toutes les opportunités de coopération et la définition des priorités de la prochaine étape, dans l'intérêt des deux pays et peuples frères".

Cette rencontre a, par ailleurs, permis de "réaffirmer la disponibilité réciproque à œuvrer ensemble à l'élaboration d'une démarche concertée, concrète et pratique, visant à traduire dans les plus brefs délais cette volonté politique commune, au moyen d'un partenariat équilibré, fondé sur le respect mutuel, la solidarité et le bon voisinage, en s'inspirant des traditions bien établies de coopération entre les deux pays", a poursuivi le Premier ministre. Lors de cette rencontre, les échanges ont aussi porté sur "les divers défis auxquels les deux pays et l'ensemble de la région sont confrontés", ainsi que sur "l'importance de renforcer la concertation et la coordination pour y faire face, dans le cadre d'une approche globale et solidaire, reposant sur les capacités propres de nos Etats, afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement dans notre région", a conclu le Premier ministre.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

SPÉCIALISATION DES PORTS DU PAYS

POUR CONSOLIDER LEUR EFFICACITÉ ET LEURS PERFORMANCES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué, lundi à Mostaganem, que la décision prise par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consistant à spécialiser les ports au niveau national contribuera à renforcer leur efficacité et à améliorer leurs résultats.

Par Saïd Slimani

Effectuant une visite dans la wilaya, le ministre a expliqué, lors d'un point de presse, que sa présence au port de Mostaganem s'inscrit dans la démarche de « mise en application de la décision du président de la République relative à la spécialisation des ports à l'échelle nationale ».

Saïd Sayoud était accompagné du directeur général des Douanes algériennes, le général-major Abdelhafid Bekhouche, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que de responsables du ministère et du wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh.

Il a affirmé que le port de Mostaganem « représentera la première phase dans ce domaine », soulignant que cela permettra de mieux organiser la circulation des marchandises, de diminuer la pression exercée sur les ports et de renforcer leur efficacité et leurs performances.

À cette occasion, M. Sayoud s'est réjoui des résultats « concrets » observés au niveau du port de Mostaganem, par rapport à la situation constatée lors de sa visite précédente, et il a tenu à saluer les efforts menés par les divers intervenants, les autorités

locales, les services de sécurité, les Douanes, la Gendarmerie nationale ainsi que l'ensemble des organismes concernés.

Il a aussi salué les réalisations effectuées, en particulier l'aménagement des zones de stockage, des quais 6 et 7, ainsi que la réhabilitation du quai sec, en mettant en avant l'apport des entreprises nationales et des bureaux d'études algériens dans la concrétisation de ces projets.

Le ministre a par ailleurs indiqué que les chantiers à venir destinés à consolider les capacités et la compétitivité du port continueront, notamment avec la réalisation d'un quai dont la profondeur d'eau pourra atteindre 15 mètres, ce qui permettra l'accueil de grands navires dotés de capacités de chargement élevées. Il a également été prévu de renforcer les capacités de stockage, de développer le dispositif de sécurité, d'introduire la numérisation et de mettre en place le projet de guichet unique afin de simplifier les démarches et d'améliorer les services, a-t-il ajouté.

M. Sayoud a insisté, en outre, sur la nécessité d'une coordination efficace entre les différents services appelés à intervenir dans l'enceinte portuaire, afin d'assurer la fluidité des procédures et d'assurer une prise en charge adé-

quate du trafic des marchandises et des passagers, contribuant ainsi à renforcer les performances et l'efficacité de l'infrastructure portuaire.

Durant cette visite, le ministre a suivi une présentation portant sur le bilan d'activité du port, les projets majeurs et les investissements réalisés ou en cours, ainsi que sur les perspectives de développement et de consolidation de ses capacités.

Il a également écouté un exposé des services des Douanes algériennes relatif au mouvement des passagers durant les années 2024 et 2025 ainsi que durant le premier semestre 2026, de même que sur le bilan des contentieux douaniers et le recouvrement des recettes.

À l'occasion de son déplacement au port de Mostaganem, M. Sayoud a inauguré une plateforme de stockage des conteneurs et les quais qui y sont rattachés, totalisant une capacité de 10.000 conteneurs et 700.000 tonnes, pour un coût global évalué à 3,1 milliards de dinars, selon les informations communiquées.

Ce projet s'inscrit dans la première tranche du programme d'entretien et de modernisation du port, notamment à travers la construction de cette plateforme, ainsi que l'aménagement et la réhabilitation

des postes d'amarrage 6 et 7, permettant d'augmenter la capacité de stockage de 1.400 conteneurs et 300.000 tonnes.

Pour les projets futurs, M. Sayoud a posé la première pierre d'une seconde plateforme, d'une superficie de 5 hectares, dédiée au traitement des remorques frigorifiques, aux opérations de contrôle, à l'aménagement d'une aire pour les matières sensibles, et à une zone réservée au stockage des véhicules.

Il a aussi examiné les projets en cours et à venir, notamment ceux visant à renforcer le parc de matériels et d'équipements portuaires, à aménager le guichet unique et la salle de contrôle, ainsi qu'à organiser les différentes surfaces disponibles au niveau des postes d'amarrage, incluant la création d'un espace supplémentaire pour recevoir 700 conteneurs additionnels.

Ces opérations comprennent également la numérisation et la modernisation du système de données portuaires, l'aménagement de la gare maritime dédiée au transport des passagers, le dragage des deux bassins, et l'achèvement de l'étude portant sur la réalisation d'un troisième bassin, dont le taux d'avancement a dépassé 50 %, a-t-on précisé.

S.S

10^E ÉDITION DU MOIS D'AMNISTIE EN AFRIQUE

L'EXPERTISE ALGÉRIENNE A MIS EN ÉVIDENCE LE LIEN ÉTROIT ENTRE LE TRAFIC ILLICITE D'ARMES ET LE TERRORISME

Les participants à une table ronde organisée dans le cadre de la 10^e édition du Mois d'amnistie en Afrique ont unanimement souligné, lundi à Alger, l'importance de l'expertise algérienne, qui a mis en évidence l'existence d'un lien étroit entre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre, le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée.

Au cours de cette table ronde de haut niveau organisée dans le cadre de cette édition, placée sous le thème "Promouvoir l'initiative +Faire taire les armes+ et renforcer la paix durable grâce au partage d'expériences en matière de contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) et d'actions de déminage", les intervenants ont évoqué l'expérience algérienne en matière de déminage et de lutte contre la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre, notamment à travers le recours aux capacités nationales, le renforcement des cadres juridique et sécuritaire et la coopération régionale.

Dans ce cadre, le représentant du ministère de la Défense nationale (MDN), M. Ilyes Teroudi, a présenté l'expérience algérienne dans le domaine du déminage, rappelant que les opérations de déminage et de neutralisation des mines posées par l'occupation française ont débuté en 1963, immédiatement après l'indépendance.

Après avoir précisé que l'occupation française a laissé derrière elle 11 millions de mines, l'intervenant a expliqué que les opérations de déminage ont été confrontées à plusieurs défis, parmi lesquels l'absence de cartes précises des emplacements des mines, la nature du sol, les conditions climatiques, le déplacement des mines sous l'effet des facteurs naturels et l'extension des activités agricoles, soulignant que l'Armée nationale populaire (ANP) s'est appuyée, pour faire face à ces défis, sur son expérience,

ses ressources humaines et ses propres moyens.

Il a indiqué que l'Algérie, qui a été parmi les premiers pays à ratifier la Convention d'Ottawa, a honoré ses engagements en matière de déminage, de destruction des stocks et de soutien aux victimes des mines antipersonnel.

De son côté, le directeur des Affaires politiques internationales au ministère des Affaires étrangères, Nazim Khaldi, a souligné que l'approche algérienne en matière d'élimination du trafic des armes légères et de petit calibre repose sur un dispositif juridique et institutionnel intégré, comprenant la prévention de la contrebande et du trafic illicite d'armes, le traçage des sources de financement de ces activités et le démantèlement des réseaux criminels qui y sont liés.

Il a précisé que l'Algérie veille à la pleine mise en œuvre du Programme d'action des Nations unies en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères, tout en présentant régulièrement ses rapports nationaux aux Nations unies.

A cet égard, M. Khaldi a rappelé que l'Algérie a ratifié la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et le Protocole relatif à la lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.

Il a également évoqué le renforcement des capacités des services nationaux en matière d'identification balistique, de traçage des armes et d'échange d'informations, ainsi que le renforcement du contrôle aux frontières et l'intensification de la coordination entre les Douanes, la Police et la Gendarmerie nationale, afin d'identifier et de démanteler les réseaux de trafic d'armes et de munitions.

L'expérience algérienne, a-t-il dit, a mis en

évidence le lien étroit entre le trafic illicite des armes légères et de petit calibre, le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, mettant en exergue la contribution de l'Algérie aux mécanismes de coopération sécuritaire aux niveaux régional et africain.

De son côté, la directrice adjointe du Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), Mariame Camara, a estimé que les dynamiques sécuritaires en Afrique du Nord et au Sahel sont "interconnectées", précisant que "la prolifération des armes légères et de petit calibre est liée au financement du terrorisme, à l'extrémisme violent, à la criminalité organisée ainsi qu'au trafic d'armes et de migrants".

Elle a appelé à l'unification des efforts pour faire face à ces défis transfrontaliers, mettant en avant le rôle de l'ONU dans l'accompagnement et le renforcement des capacités des Etats africains, notamment à travers l'élaboration de plans d'action nationaux pour lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre.

Pour sa part, le président de l'Association nationale de défense des victimes de mines antipersonnel, Mohamed Djouadi, a apporté un témoignage poignant sur son expérience personnelle en tant que victime de l'explosion tragique d'une mine coloniale en août 1959, qui lui a causé de graves séquelles et laissé des éclats dans son corps.

En marge des travaux de cet événement, une exposition de photos et d'archives est organisée sur les étapes du déminage et de la neutralisation des mines antipersonnel héritées de l'époque coloniale. Des équipements et dispositifs médicaux dédiés à la prise en charge des victimes des mines antipersonnel y sont également exposés.

RA

SIDI BEL-ABBES

CÉRÉMONIE DE SORTIE UNIFIÉE DE PROMOTIONS D'AGENTS DE POLICE

L'Inspecteur général des services, le Contrôleur général de police Deriad Arslane, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, a présidé, lundi à l'Ecole de police " Tayebi Mohamed " de Sidi Bel-Abbes, la cérémonie de sortie unifiée de la promotion des agents de police (session du 1er septembre 2025), forte de 1.846 diplômés.

Dans son allocution, le directeur de l'école de police " Tayebi Mohamed ", le Commissaire divisionnaire de police Cherfi Ahmed, a précisé que cette promotion regroupe des diplômés de l'Ecole de police de Sidi Bel-Abbes, ainsi que des centres d'instruction de Chlef et de Sidi Bel-Abbes. Ces derniers ont bénéficié d'une formation théorique et pratique étalée sur 12 mois, couvrant divers domaines juridiques, professionnels et techniques nécessaires à l'accomplissement des missions sur le terrain. Il a souligné que cette sortie de



promotion vient couronner " un parcours riche d'apprentissage rigoureux et d'assiduité, reflétant l'intérêt majeur accordé par le commandement de la

Direction générale de la Sûreté nationale au système de formation et de qualification policières ". Il a également exhorté les diplômés à " faire preuve de sens des responsabilités, de discipline et de respect strict de l'éthique professionnelle au service de la patrie et du citoyen ".

La cérémonie a débuté par l'inspection de la promotion et la prestation du serment par les diplômés, suivies du port des grades et de la remise des diplômes aux majors de promotion. Des démonstrations pratiques et des exercices sur le terrain ont également été exécutés, portant sur les techniques d'autodéfense, l'intervention pour la protection des citoyens et des biens, le maintien de l'ordre public et la régulation de la circulation routière, illustrant le haut niveau de préparation et le professionnalisme acquis par les éléments.

Cette promotion a été baptisée du nom du martyr du devoir national, le brigadier de police Hamida Kouider (1957-1994), dont la famille a été honorée en hommage à ses sacrifices consentis pour la patrie.

R.R

AFLOU

UNE CARAVANE D'INFORMATION POUR VULGARISER LES OFFRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

La Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya d'Aflou a lancé, lundi, une caravane d'information afin de vulgariser les offres de formation et les spécialités proposées pour la session d'octobre 2026.

A ce propos, le directeur délégué de la DFEP, Hakmi Adel, a précisé que la caravane, qui sillonnera les 12 communes de la wilaya, vise à rapprocher l'information des citoyens et à faire connaître les différentes spécialités disponibles au sein des établissements de la formation professionnelle.

Elle a également pour objectif d'orienter les personnes souhaitant acquérir une formation vers les offres correspondant à leurs qualifications et à leurs aspirations.

Selon M. Hakmi, 137 spécialités sont proposées au niveau des 10 établissements de formation de la wilaya et couvrent plusieurs domaines, dont les formations agricoles et techniques, les services, l'hôtellerie, le tourisme, la restauration ainsi que l'informatique, offrant ainsi un large éventail de possibilités de qualification professionnelle.

Les inscriptions pour la session d'octobre 2026 se poursuivent jusqu'au 26 septembre courant et les plateformes "Takwin" et "Tamhin" permettent d'effectuer les inscriptions 24 heures sur 24. Le même responsable a également souligné que les portes des dix (10) établissements et centres de formation de la wilaya restent ouvertes tout au long de la semaine pour accueillir les personnes souhaitant s'inscrire, obtenir des informations ou bénéficier d'une orientation.

R.R

FORMATION PROFESSIONNELLE

PLUS DE 13.000 POSTES PÉDAGOGIQUES PROPOSÉS À SÉTIF POUR LA SESSION D'OCTOBRE 2026

Pas moins de 13.334 postes pédagogiques sont proposés par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif en vue de la session d'octobre prochain, a indiqué, lundi le directeur du secteur, Ahmed Belgoumri.

Le même responsable a précisé que les postes en question sont répartis sur plusieurs types de formation, dont 4.384 en apprentissage et 2.816 en formation présentielle, le reste étant ventilé sur d'autres modes de formation tels que la formation continue, la formation contractuelle, les cours du soir, la formation pour femmes au foyer et la formation à distance.

M. Belgoumri a souligné que toutes ces formations tiennent compte des besoins du marché du travail et des spécificités de la région liées aux projets d'investissement et de développement.

Le même responsable a fait état, dans ce contexte, de l'ouverture de nouvelles spécialités, en l'occurrence "technicien de laboratoire d'analyse de l'eau", "conducteur de moissonneuse-batteuse", "informatique option assistance technique et maintenance", "taille et greffe des arbres fruitiers", "recyclage du carton", "travailleur agricole", "recyclage du plastique" et "prévention et sécurité sur les chantiers de construction".

M. Belgoumri a également affirmé que toutes les dispositions ont été prises pour accueillir les stagiaires dans les meilleures conditions et garantir une insertion professionnelle réussie au sein des 35 établissements de formation répartis sur le territoire de la wilaya.

R.R

OULED DJELLAL

RECRUTEMENT DE 500 NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Pas moins de 500 nouveaux enseignants destinés aux 3 paliers de l'enseignement viennent d'être recrutés par le secteur de l'éducation de la wilaya d'Ouled Djellal, en prévision de l'année scolaire 2026-2027, a indiqué, lundi le directeur de ce secteur, Slimane Kemour. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit de 274 enseignants du cycle primaire, 139 pour le palier moyen 87 pour le cycle secondaire, qui couvriront les différentes matières enseignées, telles que les langues arabe, française et anglaise, l'informatique, la philosophie, les mathématiques et l'éducation islamique. M. Kemour a souligné que cette opération de recrutement, inscrite dans le cadre des préparatifs en cours en vue de la prochaine rentrée des classes, vise à répondre aux besoins du secteur et à encadrer les établissements

scolaires afin de garantir un enseignement pédagogique de qualité. Le directeur de l'éducation a également affirmé que tous les moyens ont été mis en place pour assurer la réussite de la prochaine rentrée scolaire, avant d'indiquer que 6 nouvelles écoles primaires, 4 nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM) et un nouveau lycée ont été réceptionnées, ainsi que huit demi-pensions internats et 7 sept terrains de sport "afin d'améliorer les conditions d'accueil et de scolarisation des élèves dont le nombre dépasse, dans cette wilaya, les 68.000 dans les 3 cycles de l'enseignement. Pour rappel, le secteur de l'éducation compte, dans la wilaya d'Ouled Djellal, 156 établissements scolaires, dont 108 écoles primaires, 36 CEM et 12 lycées.

R.R

BOUIRA

135 FOYERS RACCORDÉS AU RÉSEAU GAZIER À LAKHDARIA, ZBARBAR ET GUERROUMA

Au total, 135 foyers situés dans des localités montagneuses des communes de Lakhdaria, Zbarbar et Guerrouma (Ouest de Bouira), ont été raccordés au réseau du gaz naturel, a-t-on appris lundi auprès des services de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Cinq villages sont concernés par ce projet, à savoir, Talliouine (Lakhdaria), Zouabria, Bouzbala et Ouled Gasseem (Zbarbar), et Ahin haut (Guerrouma), a précisé à l'APS Mme Widad Benyoucef, responsable à la direction de distribution.

Selon la même responsable, une enveloppe financière de l'ordre de plus de 16 millions de dinars a été allouée à la réalisation du nouveau réseau de distribution d'une longueur de 10.5 km afin de raccorder tous ces villages au réseau du gaz.

"Ce projet a été réalisé dans le cadre des efforts de l'état visant à améliorer davantage le cadre de vie des habitants des régions montagneuses", a souligné Mme Benyoucef.

R.R

ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE SUISSE-MERCOSUR

500 MILLIONS DE FRANCS POUR ACHETER
LA PAIX PAYSANNE

L'accord de libre-échange entre la Suisse et les pays du Mercosur, une zone économique sud-américaine regroupant l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay, suscite un débat économique d'une rare intensité au sein de la Confédération. Après un rejet marquant au Conseil national en juin 2026, le dossier est désormais examiné par le Conseil des États qui tente par tous les moyens de le sauver.

Par Rihab Taleb



Ce projet souligne un affrontement économique et social entre deux visions radicalement opposées de l'agriculture et du commerce international. D'un côté, les grandes industries d'exportation suisses recolorent cet accord pour stimuler leur croissance économique mondiale. De l'autre, les petits agriculteurs locaux défendent leur survie face à une concurrence sud américaine immense qui fonctionne selon des logiques industrielles et des coûts de production sans comparaison possible.

Pour saisir la logique des partisans de l'accord, il faut analyser les avantages économiques considérables promis aux entreprises helvétiques. Même si les pays du Mercosur représentent actuellement seulement 1,5 pour cent des exportations totales de la Suisse, un chiffre bien inférieur aux volumes échangés avec l'Union européenne ou les États-Unis, ce marché offre un potentiel de croissance stratégique non négligeable pour l'avenir.

Grâce à ce traité de libre-échange, la Suisse s'engage à ouvrir davantage ses frontières à certains produits agricoles, et en contrepartie, les entreprises suisses pourront exporter plus de 95 pour cent de leurs marchandises vers ces pays sans payer de taxes douanières. Cela représente des économies directes de plus de 150 millions de francs par an en frais de douane pour des secteurs

économiques très puissants comme l'industrie des machines-outils, l'industrie pharmaceutique et l'horlogerie de luxe. Marqué par l'utilisation fréquente des barrières douanières et des taxes comme des armes politiques dans les conflits commerciaux, cet accord s'inscrit dans une politique globale de diversification des marchés extérieurs, à l'image des accords récents conclus avec l'Inde ou modernisés avec la Chine. Ce projet de traité a d'ailleurs nécessité près de huit années de négociations ardues avant d'être enfin soumis aux délibérations du Parlement fédéral.

En contrepartie de ces avantages accordés à l'industrie, la Suisse doit accepter d'importer davantage de produits agricoles en provenance d'Amérique du Sudnotamment de la viande bovine, du poulet et du vin. C'est précisément à ce niveau que le choc des modèles économiques se produit sur le terrain. En Suisse, des éleveurs comme Christophe Meylan dans le canton de Vaud gèrent des structures familiales qualifiées d'exploitations à taille humaine, avec un lien direct, quotidien et attentionné avec les animaux. Ces fermes suisses supportent des coûts de production très élevés, des salaires importants alignés sur le niveau de vie helvétique et doivent respecter des règles extrêmement strictes en matière de protection des animaux, de

bien-être du bétail et de respect de l'environnement. À l'inverse, l'agriculture en Amérique du Sud fonctionne à une échelle industrielle gigantesque. À quelques centaines de kilomètres de Buenos Aires, des éleveurs possèdent des milliers de vaches et utilisent des parcs d'engraissement intensifs, que l'on appelle des feedlots.

Cette méthode intensive permet d'obtenir rapidement une viande persillée avec une graisse blanche très appréciée par les consommateurs locaux, puisque 95 pour cent des Argentins en consomment. Même des descendants d'émigrants suisses installés dans la région depuis le milieu du dix-neuvième siècle, qui élèvent des bêtes pour l'exportation, reconnaissent que leurs méthodes reposent avant tout sur la débrouille avec des coûts de production nettement inférieurs aux standards européens, tout en affirmant que leurs produits finaux possèdent des caractéristiques différentes.

Face à cette réalité, les représentants du monde agricole suisse montent au front pour défendre leur profession et leurs revenus. Les importations en provenance du Mercosur ne devraient certes pas dépasser 2 pour cent de la consommation annuelle totale des produits concernés en Suisse, un volume en apparence faible sur le plan statistique. Toutefois, pour des acteurs du secteur comme

Pascal Rufer, responsable de la production animale chez Prométerre, le problème va bien au-delà des simples volumes importés. Selon lui, l'agriculture locale n'a absolument rien à gagner dans un tel accord de libre-échange. Si le monde économique a besoin de ce type de traité pour exporter davantage ses produits industriels, les représentants paysans estiment qu'il faudrait mettre en place de véritables mesures d'accompagnement et de protection pour éviter de fragiliser durablement la production indigène. L'opposition politique à ce traité est donc particulièrement large, structurée et diversifiée. Elle rassemble l'aile paysanne du parti UDC, les partis de gauche ainsi que les mouvements écologistes. Ensemble, ils s'opposent à l'accord en avançant des arguments puissants, tels que la défense des paysans suisses face à une concurrence déloyale, la dénonciation des risques environnementaux majeurs liés à la déforestation en Amérique du Sud et au transport de marchandises par bateau sur des milliers de kilomètres, ainsi que l'insuffisance des garanties concernant les droits sociaux des travailleurs locaux.

Pour tenter de débloquer cette situation de crise politique profonde, la Commission de politique extérieure du Conseil des États a adopté le texte par onze voix contre deux. Consciente de la colère légitime du monde paysan, elle a inclus dans le projet un plan de soutien financier massif de plus de 500 millions de francs destiné à l'agriculture suisse afin de tenter de rallier les éleveurs à la cause de l'accord. Cependant, même si le Parlement fédéral parvient à valider définitivement le texte au terme de ses débats, l'affaire sera loin d'être terminée. L'opposition politique est fermement décidée à lancer un référendum populaire si l'accord est adopté. Le destin final de ce grand accord économique se jouera donc très probablement directement dans les urnes, lors d'un vote où l'ensemble des citoyens suisses devront trancher cette question fondamentale.

R.T

LOGISTIQUE AFRICAINE

LA LIVRAISON PAR DRONE ÉLARGIT SON HORIZON
AU-DELÀ DU MÉDICAL

Par Nawal Bordji

Sur le continent africain, le développement du commerce en ligne conjugué aux obstacles récurrents du fret routier crée des opportunités nouvelles pour les entreprises de drones. Si le domaine de la santé demeure leur ancrage principal, les visées s'étendent désormais à d'autres secteurs. Un nouveau cap est franchi par la Côte d'Ivoire dans la logistique aérienne sans pilote, grâce à l'aval récemment donné par les autorités à un accord associant secteur public et privé avec la société américaine Zipline, en vue d'installer dix plateformes supplémentaires de entreposage et de distribution de matériel médical. Ce mécanisme devrait entre autres faciliter l'acheminement de fournitures essentielles et de poches de sang vers des structures de soins implantées dans des régions peu accessibles.

Le montage financier associe un soutien des États-Unis pour les équipements et des fonds de l'État ivoirien pour les services.

Des produits sanguins aux paquets commerciaux

L'initiative ivoirienne s'inscrit dans une démarche que Zipline a déjà mise en œuvre dans divers pays du continent, dont le Nigeria et le

Rwanda. Le principe s'appuie sur un atout assez simple : recourir au drone afin de raccourcir les délais d'acheminement de faibles volumes vers des lieux où le transport par la route s'avère lent, onéreux ou complexe à coordonner.

Les visées du secteur vont toutefois bien au-delà du domaine sanitaire. Zipline a ainsi révélé un partenariat avec Jumia pour tester la livraison de paquets en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria. Cette diversification survient au moment où Washington a annoncé, en novembre 2025, un programme susceptible de débloquer jusqu'à 150 millions de dollars pour appuyer le déploiement des infrastructures de Zipline en Afrique.

Zipline n'est cependant pas la seule entreprise à tester ce modèle sur le continent. Au Malawi et au Mozambique, l'australien SwoopAero propose lui aussi des services de livraison de produits médicaux par drones. À Madagascar, AerialMetric mène des opérations comparables.

Ces diverses expériences répondent à des enjeux qui dépassent l'accès aux campagnes. Dans les grandes villes africaines, les embouteillages peuvent également rallonger sensiblement les délais de livraison.

Cette perspective séduit peu à peu des acteurs déjà dotés d'importantes infrastructures logistiques. Amazon, via Prime Air, et DHL, avec son programme Parcelcopter, ont manifesté leur intérêt pour les potentialités de la livraison aé-

rienne automatisée. Leur venue éventuelle illustre l'enjeu qui se dessine autour de la maîtrise du dernier kilomètre, à mesure que le commerce en ligne progresse. D'après une étude de MobilityForesights, le marché africain de la livraison de colis par drones pourrait croître de 280 millions USD en 2025 à 1,62 milliard USD en 2031, soit un taux de croissance annuel composé de 33,4 %. Cette avancée serait tirée notamment par l'expansion du commerce électronique, l'urbanisation et la recherche de solutions de livraison adaptées aux zones congestionnées ou difficiles d'accès.

Derrière ces prévisions se cache une question logistique plus vaste. Dans plusieurs marchés africains, le défi du dernier kilomètre ne réside pas seulement dans la distance à couvrir. Il tient aussi à la qualité des infrastructures, à la congestion, à la dispersion de la demande et au coût d'une flotte terrestre capable de desservir efficacement des destinations peu accessibles.

Le drone ne se substitue donc pas forcément au camion ou à la moto. Son intérêt réside plutôt, selon certains analystes, dans sa capacité à compléter ces moyens lorsque la rapidité ou l'accessibilité justifie un mode de transport plus onéreux. Le développement de réseaux combinant entrepôts, moyens terrestres et plateformes de drones pourrait ainsi constituer l'un des scénarios d'évolution de la logistique africaine.

N.B

GUERRE EN UKRAINE

MOSCOU ANNONCE DE NOUVELLES FRAPPES CONTRE DES CIBLES IMPORTANTES

Les forces russes ont de nouveau ciblé les infrastructures ferroviaires de l'ouest de l'Ukraine ainsi que plusieurs sites logistiques abritant des approvisionnements destinés à l'armée ukrainienne, a fait savoir dimanche le ministère russe de la Défense.

Par Yacine Boudali

Dans un communiqué, le ministère a affirmé que les frappes avaient notamment visé des installations ferroviaires implantées dans les régions occidentales du pays et utilisées pour acheminer des cargaisons militaires provenant de pays européens vers les forces ukrainiennes.

Selon la même source, les

forces russes ont effectué au cours de la journée des frappes groupées visant plusieurs entreprises industrielles engagées dans la fabrication de drones, mais aussi des centres logistiques et des terminaux d'entreposage destinés au traitement de cargaisons militaires pour l'armée ukrainienne. Des installations énergétiques assurant l'alimentation des ports et des structures logistiques de la région d'Odessa ont également été prises pour

cible. Le ministère russe de la Défense a par ailleurs indiqué qu'un atelier consacré à la fabrication de drones et de leurs composants avait été atteint. Un dépôt contenant des missiles, des équipements d'artillerie et des munitions appartenant aux forces ukrainiennes aurait également été touché au cours de ces opérations.

Plus tôt dans la journée, Moscou avait annoncé une autre frappe contre le centre logistique Nova Poshta, présenté comme un

site servant au stockage et à la distribution de cargaisons destinées aux forces armées ukrainiennes. Les stations électriques secondaires de Novaya et d'Usatovo auraient aussi été visées. Ces installations assurent notamment l'alimentation des infrastructures portuaires des régions d'Odessa et de Nikolaïev, selon le ministère russe.

Y.B

FRICIONS DIPLOMATIQUES ENTRE TÉHÉRAN ET VIENNE
L'IRAN DÉNONCE LE REFUS DE VISA OPPOSÉ À SON RESPONSABLE NUCLÉAIRE

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghai, a vivement dénoncé lundi la décision de l'Autriche de ne pas accorder de visa au responsable iranien chargé du programme nucléaire, l'empêchant ainsi de prendre part à une conférence de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.

Lors de son point de presse hebdomadaire tenu dans la capitale iranienne, M. Baghai a estimé que l'Autriche, en sa qualité de pays hôte de la réunion, était tenue de permettre aux membres de la délégation iranienne d'obtenir leurs visas, conformément à ses engagements.

Le responsable iranien a également indiqué que Téhéran avait convoqué le chargé d'affaires autrichien et lui avait fait parvenir une protestation officielle, afin de faire part de son rejet de cette décision.

Selon M. Baghai, cette situation révèle une contradiction dans l'attitude de

certains pays à l'égard de l'Iran. Il a reproché à ces derniers de formuler des accusations, d'adopter des résolutions et de diffuser des rapports jugés inexacts, tout en empêchant parallèlement les représentants iraniens de participer aux réunions concernées pour y présenter la position de leur pays. Il a estimé que ces pratiques relevaient d'une confrontation diplomatique et juridique destinée à réduire la capacité de l'Iran à faire entendre sa voix auprès de la communauté internationale.

Le porte-parole a assuré que son pays recourrait à l'ensemble des moyens dont il dispose pour s'opposer à une telle démarche. Il a également rejeté l'argument avancé par les autorités autrichiennes, selon lequel cette décision aurait été prise sous la pression des Etats-Unis, estimant que cette justification ne saurait exonérer Vienne de ses responsabilités en tant que pays accueillant la conférence.

De son côté, l'agence de presse officielle iranienne a rapporté lundi que l'Autriche avait refusé le visa à Mohammad Eslami, président de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique. Celui-ci devait intervenir plus tard dans la journée lors de la 70e session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA à Vienne. Selon cette source, le refus serait notamment lié aux pressions exercées par les Etats-Unis et plusieurs autres pays.

Cette décision intervient alors que le Conseil des gouverneurs de l'AIEA avait adopté mercredi une résolution présentée par le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Le texte, approuvé par 23 voix contre trois, avec huit abstentions, demande au directeur général de l'agence de saisir le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU au sujet de la prétendue non-conformité nucléaire de l'Iran.

Y.B

GAZA

LE MANQUE DE CARBURANT ET DE PIÈCES DÉTACHÉES PROVOQUE L'ARRÊT DES GÉNÉRATEURS DES HÔPITAUX

Plusieurs générateurs électriques alimentant des hôpitaux de la bande de Gaza ont cessé de fonctionner ces derniers jours en raison de pénuries de carburant, d'huile et de pièces détachées, a indiqué ce dimanche le ministère palestinien de la Santé.

Cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministère a alerté sur l'aggravation de la situation, soulignant que le manque d'huile destinée aux générateurs complique de plus en plus le maintien de l'alimentation électrique dans les établissements hospitaliers.

La même source a indiqué les quantités limitées de carburant récemment autorisées à entrer dans la bande de Gaza ne couvrent que les besoins les plus urgents, précisant que les hôpitaux auraient besoin d'environ 2.500 litres d'huile par mois pour assurer le fonctionnement et l'entretien de leurs générateurs.

"Les générateurs encore opérationnels fonctionnent 24 heures sur 24 dans des conditions techniques et méca-

niques extrêmement difficiles et ne sont pas en mesure de couvrir les besoins électriques de l'ensemble des services vitaux", a averti le ministère.

Il a également prévenu que d'autres générateurs pourraient tomber en panne, appelant à l'acheminement immédiat des fournitures essentielles nécessaires à leur entretien et à leur maintien en état de fonctionnement.

En raison de la destruction suite à l'agression génocidaire sioniste en cours depuis octobre 2023 d'une grande partie du réseau électrique dans l'enclave palestinienne, les générateurs électriques constituent la principale source d'électricité des hôpitaux de Gaza, a rappelé Wafa.

Les pénuries récurrentes de carburant, d'huile et de pièces détachées entraînent des interruptions de leur fonctionnement, menaçant la continuité des soins dans un système de santé extrêmement fragilisé.

RI

TRAFIC DE DROGUE

LES EMIRATS, LA "CAGE DORÉE" DES BARONS DE LA DROGUE ET REFUGE DU CRIME ORGANISÉ

Les Emirats apparaissent comme un refuge privilégié pour les barons du trafic de drogue et du crime organisé international, selon le quotidien espagnol El Independiente, qui révèle le rôle de Dubaï dans le fonctionnement d'une vaste structure financière clandestine destinée à financer les réseaux du narcotrafic et à blanchir leurs profits.

Dans un article publié lundi sous le titre "La seconde vie des grands trafiquants de drogue comme banquiers : Dubaï est une cage dorée pour les barons de la drogue", El Independiente décrit l'évolution de certains trafiquants qui, après avoir participé directement au transport de cocaïne vers l'Europe, se reconvertissent dans des activités financières au service d'autres organisations criminelles.

Selon le journal, ces réseaux assurent notamment le financement des cargaisons, le transfert de fonds, la conversion de cryptomonnaies en espèces (monnaies numériques), la création de sociétés, la facilitation d'opérations bancaires et le blanchiment des revenus du trafic. Des sources policières, citées par le média espagnol, soulignent que cette activité permettrait à certains anciens trafiquants de prendre moins de risques tout en réalisant des profits plus importants.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'opération menée par la Police nationale espagnole contre la structure clandestine baptisée "Dubai Bank". L'enquête, coordonnée par le Parquet spécial antidrogue et conduite avec la coopération de plusieurs services internationaux, avait débuté en 2021 après l'interception du navire Nehir, qui transportait 1.835 kg de cocaïne avant de couler au large de Gijón. Les enquêteurs ont ensuite récupéré 1.650 kg supplé-

mentaires, portant à environ 3,5 tonnes la quantité de cocaïne initialement chargée en Amérique du Sud.

En remontant la piste financière de cette opération, les enquêteurs ont découvert une infrastructure destinée à financer les activités d'autres organisations criminelles. D'après El Independiente, le système fonctionnait comme une véritable structure financière parallèle, permettant de déplacer des fonds entre différents pays sans transporter physiquement d'importantes quantités d'argent liquide.

Le dispositif reposait également sur les cryptomonnaies. Les enquêteurs ont identifié plus de 1.000 bitcoins, représentant à l'époque environ 15 millions d'euros, liés au financement de la cargaison du Nehir. Au total, 21 personnes ont été arrêtées, dont 14 en Espagne, tandis que des mandats d'arrêt internationaux ont été délivrés et que sept personnes ont déjà été interpellées, certains d'entre eux aux Emirats. Parmi les personnes arrêtées, figurent deux intermédiaires financiers, l'un basé à Marbella et l'autre à Dubaï, alors que quatre autres courtiers demeurent recherchés.

Le rôle de Dubaï apparaît particulièrement important dans cette organisation. Selon les sources proches de l'enquête citées par El Independiente, la ville était devenue un refuge et une plateforme pour ces criminels, leur permettant d'y vivre, d'y investir, de transférer des actifs et d'entretenir des relations avec d'autres organisations criminelles, tout en restant éloignés des pays où étaient menées les opérations de trafic.

Des sources proches de l'enquête décrivent ainsi Dubaï comme une "cage dorée" pour cette structure

criminelle. Plus préoccupant encore, selon ces mêmes sources citées par le journal, la coopération des Emirats avec les enquêteurs espagnols "n'a pas été aussi active que nous l'aurions souhaité".

L'opération a permis de geler plus de 20 millions d'euros d'avoirs. Les enquêteurs ont notamment identifié 48 biens immobiliers évalués à plus de 14 millions d'euros, 76 véhicules d'une valeur supérieure à 1,6 million d'euros et 121 comptes bancaires contenant environ 2,3 millions d'euros au moment de l'intervention. Plus de 39.000 euros en espèces, des montres et bijoux évalués à quelque 250.000 euros ainsi que des sacs de luxe d'une valeur de 260.000 euros ont également été saisis.

Il convient de rappeler que la police espagnole avait récemment démantelé un vaste réseau de blanchiment d'argent lié à la dite "Dubai Bank", arrêtant 21 personnes, dont 14 en Espagne, et saisissant des avoirs estimés à 20 millions d'euros. L'opération visait notamment des figures du trafic international de cocaïne, dont le chef du réseau, surnommé "El Tigre", qui opérait depuis Dubaï, aux Emirats.

Pour El Independiente, cette affaire illustre ainsi une transformation du crime organisé : les anciens trafiquants peuvent abandonner le transport direct de cocaïne pour devenir des financiers et des prestataires au service d'autres groupes criminels. Dans ce système, Dubaï occupe une place centrale en offrant, selon les sources policières citées par le quotidien espagnol, un environnement permettant à ces acteurs de maintenir leurs activités financières, leurs investissements et leurs réseaux internationaux à distance des opérations de trafic.

RI

UN ROBOT-CHIEN POUR AVEUGLES COMMERCIALISÉ EN CHINE

MÊME LES ANIMAUX SONT IMPACTÉS PAR L'IA !

En Chine, un robot-chien destiné aux personnes aveugles entend apporter une réponse à la pénurie de chiens guides. Capable de se déplacer, d'éviter des obstacles et d'accompagner son utilisateur, cette innovation ouvre une nouvelle voie dans l'assistance aux personnes malvoyantes. Mais elle soulève aussi une question plus large : à mesure que les machines gagnent en efficacité, l'animal risque-t-il de perdre certaines de ses fonctions dans la société ?

Par Chaïmaa Sadou

La scène semble sortie d'un film de science-fiction : un robot à quatre pattes, de la taille d'un labrador, accompagne une personne aveugle dans un environnement fréquenté. Pourtant, cette technologie existe désormais en Chine. Une entreprise chinoise issue du secteur de la défense développe une version civile d'un robot quadrupède destiné à guider les personnes déficientes visuelles. Une innovation qui pourrait transformer l'assistance au déplacement, mais aussi modifier la place traditionnellement occupée par le chien guide.

Cette innovation répond à une difficulté bien réelle : les chiens guides restent trop peu nombreux face aux besoins. En Chine, la population aveugle se compte en millions, alors que le nombre de chiens guides disponibles demeure limité. Former un chien demande du temps, des éducateurs spécialisés et des moyens financiers importants. À cela s'ajoutent les soins vétérinaires, les périodes de repos et, après plusieurs années de service, la retraite de l'animal.

Face à cette pénurie, les concepteurs du robot ont choisi d'adapter une technologie déjà utilisée dans d'autres domaines. Le quadrupède, initialement développé pour des missions de reconnaissance ou de transport, a été équipé pour répondre aux besoins des personnes aveugles. Ses capteurs lui permettent de détecter son environnement, tandis que ses roues silen-



cieuses facilitent ses déplacements sans perturber l'utilisateur, qui s'appuie largement sur son ouïe pour se repérer.

Selon les données communiquées par ses concepteurs, le robot serait capable d'éviter les obstacles dans 96 % des cas. Il peut également franchir certains escaliers et se déplacer dans des espaces fréquentés. Grâce à la géolocalisation, il peut recevoir des indications de direction et accompagner son utilisateur vers une destination. Des performances qui restent toutefois celles annoncées par le fabricant et qui devront être confirmées par une utilisation plus large et indépendante.

L'intérêt d'un tel dispositif est évident. Contrairement à un animal, une machine peut être produite en série, entretenue et améliorée par des mises à jour techniques. Elle ne tombe pas malade, ne vieillit pas de la même manière et n'a pas besoin d'une longue période d'éducation. Pour les personnes qui attendent longtemps un chien guide, la robotique pourrait donc constituer une solution supplémentaire.

Mais derrière cette efficacité se cache une autre question, plus humaine : que perd-on lorsque l'on remplace un animal par une ma-

chine ? Un chien guide n'est pas seulement un moyen de déplacement. Il partage le quotidien de son maître, s'adapte à son comportement et crée avec lui une relation fondée sur la confiance. Le robot, aussi perfectionné soit-il, ne possède pas cette relation affective.

C'est ici que la notion de « retraite » prend tout son sens. Le chien guide ne disparaît pas et la machine ne rend pas l'animal inutile. Mais certaines fonctions qui lui étaient confiées pourraient progressivement être assurées par des technologies. L'animal risque alors de perdre une partie de sa place dans la société, non parce qu'il serait devenu moins attachant, mais parce que la logique de l'efficacité pousse à rechercher des solutions toujours plus automatisées.

Le phénomène dépasse d'ailleurs le seul cas du chien guide. Dans de nombreux secteurs, des machines accomplissent déjà des tâches autrefois réalisées par des animaux ou en réduisent l'utilisation. Cette évolution pose une question essentielle : faut-il considérer l'animal uniquement à travers les services qu'il peut rendre, ou reconnaître également la valeur du lien qui unit l'être humain au vivant ? La technologie peut apporter une

réponse concrète à la pénurie de chiens guides et favoriser l'autonomie de personnes qui en sont privées. Elle ne doit cependant pas conduire à opposer systématiquement l'animal et la machine. Le robot peut devenir un complément lorsque le chien guide n'est pas disponible, sans nécessairement signifier la disparition de ce dernier.

Pour l'heure, ces robots représentent surtout une nouvelle étape dans l'évolution de l'assistance aux personnes handicapées. Leur développement rappelle que le progrès ne consiste pas seulement à fabriquer des machines plus performantes : il oblige aussi à réfléchir à ce que nous voulons conserver de nos relations avec le vivant.

Le chien guide pourrait ainsi entrer dans une nouvelle forme de « retraite », non parce que son rôle aurait perdu toute valeur, mais parce que certaines de ses missions peuvent désormais être confiées à la technologie. Entre efficacité et affection, l'enjeu sera peut-être moins de choisir entre l'animal et la machine que de trouver une place à chacun dans une société où le progrès transforme peu à peu notre quotidien.

C.S

DÉVELOPPEMENT EFFRÉNÉ DE L'IA
L'ONU ALERTE SUR LES RISQUES
PESANT SUR L'HUMANITÉ

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a appelé, lundi, à une "action urgente" pour faire face aux risques que le développement effréné de l'intelligence artificielle (IA) fait peser sur l'humanité.

Dans une lettre adressée aux Etats et aux développeurs d'IA, M. Turk a dressé un inventaire des dangers liés aux systèmes les plus avancés : panne des services essentiels, infrastructures critiques déstabilisées et institutions démocratiques fragilisées.

Il s'inquiète notamment de l'émergence d'une intelligence artificielle dite "agentique" capable d'agir de manière autonome pour accomplir des tâches et atteindre des objectifs. "Des défaillances impliquant des systèmes d'IA agentique pourraient paralyser des services essentiels, interrompre les communications, déstabiliser des infrastructures critiques et porter atteinte au cœur même des institutions démocratiques", a-t-il averti.

Le scénario décrit par le haut respon-

sable onusien touche jusqu'aux besoins les plus élémentaires. "Des populations entières pourraient se retrouver privées d'eau potable, de chauffage et de services financiers", a-t-il fait savoir. Pour Volker Turk, le développement des modèles les plus puissants marque ainsi un changement d'échelle. "Nous sommes à l'aube d'un changement irréversible, qui nous affectera non seulement nous-mêmes, mais aussi les générations futures", a-t-il déclaré, estimant que "tous les droits humains sont menacés", y compris le droit à la vie.

Son avertissement intervient alors que s'ouvre lundi à Riyad, en Arabie saoudite, le quatrième forum mondial de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA. Jusqu'au 17 septembre, gouvernements, chercheurs, entreprises, organisations internationales et représentants de la société civile doivent précisément tenter de réduire l'écart entre les principes éthiques déjà énoncés et leur traduction en règles concrètes.

R.S.H.T

APPLICATIONS
LANCEMENT
D'UN PROGRAMME
POUR SUIVRE LES BUS

Une nouvelle application électronique, permettant aux citoyens de suivre l'itinéraire et la position des bus de l'Etablissement de transport urbain et suburbain de Skikda (ETUS) vient d'être lancée, a indiqué, lundi, le directeur de cet établissement, Redouane Bouabida.

Selon le même responsable, l'application, disponible en téléchargement sur Play Store sous le nom "Bus Rusicada", permet aux usagers de suivre en temps réel l'itinéraire et la position des bus, facilitant ainsi la mobilité des citoyens et améliorant le service fourni par l'ETUS. Le lancement de ce service numérique s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par cet Etablissement pour moderniser le service de transport et de donner aux citoyens toutes les informations utiles relatives au mouvement des bus, a ajouté M. Bouabida, rappelant que l'ETUS, qui dispose désormais de 66 véhicules, a récemment été "renforcé par 35 nouveaux bus modernes et confortables" afin de permettre aux usagers de voyager dans les meilleures conditions.

R.S.H.T

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

LE RISQUE DES « VIRUS ZOMBIES »

Sous la surface immaculée de l'Arctique se cache une mémoire géologique vieille de plusieurs millions d'années. Le pergélisol, cette couche de sol censée rester gelée en permanence, fond à un rythme alarmant sous l'effet du réchauffement climatique. Au-delà de la montée des eaux et de la libération massive de gaz à effet de serre, ce dégel met au jour un péril longtemps relégué au rang de la science-fiction, des virus et des bactéries prisonniers des glaces depuis des millénaires peuvent ressurgir et bouleverser l'équilibre du monde moderne.

Par Yakout Abina

Le réchauffement climatique et l'exploitation minière dans les régions glacées de l'Arctique font peser une menace invisible mais réelle, la libération de virus et bactéries restés prisonniers dans le pergélisol (la couche de sol gelé) pendant des millénaires, et parfois résistants aux antibiotiques, pourraient réapparaître et provoquer des infections imprévisibles. Les scientifiques rappellent que les virus et bactéries existent depuis 3,5 milliards d'années. Ils ont survécu aux grandes extinctions et aux cycles climatiques. Certains sont restés figés dans la glace, parfois depuis des dizaines de milliers d'années. Or, les projections annoncent une hausse des températures de 3 à 5 °C d'ici 2050 dans les zones arctiques, et de 5 à 9 °C en 2080. De quoi faire fondre les couches profondes du pergélisol et réveiller des agents pathogènes oubliés.

En 2014, des chercheurs français et russes ont identifié en Sibérie un virus géant vieux de 32 000 ans, baptisé Pithovirus. L'année suivante, un autre virus géant, Molivirus sibericum, a été découvert. Ces trouvailles montrent que des organismes anciens peuvent être réactivés. En 2021, une étude publiée dans Biology a révélé qu'une bactérie isolée du pergélisol, Acinetobacter lwoffii, était résistante à



plusieurs antibiotiques courants. « Nos recherches indiquent que ce n'est peut-être pas le cas », averti le chercheur russe Andrey Rakitin, en évoquant l'efficacité incertaine des traitements modernes.

La bactérie Bacillus anthracis, responsable de l'anthrax, illustre ce danger. Ses spores peuvent survivre plus de cent ans dans le pergélisol. Les chercheurs estiment que 1,5 million de carcasses de rennes infectés reposent encore en Sibérie. Lors des étés particulièrement chauds, ces spores peuvent ressurgir et provoquer des épidémies. Jean-Michel Claverie et Chantal Abergel, chercheurs français, soulignent que les virus enfouis dans les couches profondes du pergélisol sont les plus préoccupants. Ils pourraient être encore infectieux et avoir joué un rôle dans des extinc-

tions passées, comme celles des mammouths ou des rhinocéros laineux. Leur pathogénicité dans le monde actuel reste inconnue.

Ce scénario de science-fiction trouve un écho direct dans la franchise cinématique Jurassic Park et Jurassic World, où des scientifiques recréent des dinosaures en extrayant de l'ADN ancien piégé dans de l'ambre. Ici, ce ne sont pas des créatures géantes mais des microbes invisibles qui pourraient refaire surface. Leur résurgence pourrait avoir des conséquences sanitaires incontrôlables, comme si la nature nous rappelait que ce qui est enfoui peut toujours revenir. Cette comparaison aide à comprendre l'ampleur du risque, tout comme les dinosaures du film, ces virus et bactéries appartiennent à un passé révolu. Mais leur retour,

dans un monde qui n'y est pas préparé, pourrait provoquer des crises sanitaires majeures.

Face à ce défi invisible, la communauté scientifique appelle à renforcer la surveillance épidémiologique des régions polaires. Il s'agit de cartographier les risques, d'analyser en laboratoire confiné la dangerosité potentielle de ces micro-organismes anciens et d'intégrer cette menace dans les plans de prévention sanitaire internationaux.

Le réchauffement climatique ne pouvant plus être totalement inversé à court terme, la compréhension et l'anticipation de ce réveil microbien s'imposent comme l'un des plus grands défis de notre siècle pour préserver l'équilibre de notre monde.

Y.A

POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INONDATIONS

RELIZANE ET MÉDÉA PRENNENT DE PRÉCAUTIONS PRÉVENTIVES

Les services de l'Office national de l'assainissement (ONA) de la wilaya de Relizane ont pris une série de mesures préventives visant à réduire les risques d'inondations, en prévision des saisons automnale et hivernale, a-t-on appris lundi auprès de l'unité locale de cet organisme. Le chef du service de l'exploitation, Bouabdallah Benaouina, a indiqué à l'APS que ces mesures s'inscrivent dans le cadre des directives des pouvoirs publics visant à renforcer les dispositifs préventifs contre les intempéries et à assurer une meilleure préparation à la saison automnale à travers les différentes communes de la wilaya.

L'opération a ciblé plusieurs quartiers de la ville de Relizane, où 25 points noirs exposés à la stagnation des eaux pluviales ou au débordement des cours d'eau ont été recensés, en plus des zones où des accumulations d'eau sont régulièrement constatées sur le réseau routier et dans les zones d'habitation, a précisé le même responsable.

Des opérations similaires sont programmées dans les différentes communes de la wilaya, a-t-il ajouté.

Dans ce cadre, l'unité de l'ONA de Relizane a lancé une campagne de terrain destinée au nettoyage des avaloirs et des ouvrages d'évacuation des eaux pluviales à travers le tissu urbain. Plus de 30 agents relevant de six centres d'assainissement ont été mobilisés, répartis en

huit équipes techniques et appuyés par quatre camions hydrocureurs.

M. Benaouina a également indiqué qu'en cas d'émission d'un bulletin météorologique annonçant de fortes précipitations, des équipes d'astreinte sont mobilisées pour assurer une surveillance régulière et continue des points noirs recensés et intervenir en cas d'obstruction.

Des moyens techniques modernes sont, en outre, utilisés pour détecter les obstructions susceptibles d'être provoquées par les eaux pluviales, les feuilles d'arbres et divers débris, permettant une intervention rapide et garantissant la bonne évacuation des eaux, a-t-il expliqué.

Par ailleurs, les services de l'ONA de Relizane ont entamé, à la fin du mois d'août dernier, une vaste campagne de nettoyage des berges des ravins et des oueds situés à proximité des villes et des zones d'habitation à travers les différentes communes de la wilaya.

Le même branle-bas de combat a lieu à Médéa. Une campagne de nettoyage des cours d'eau à sec et des réseaux de collecte des eaux pluviales en prévention contre les crues et les inondations, a été lancée à travers de nombreuses communes de cette wilaya en prévision des saisons d'automne et d'hiver, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.

Tous les moyens logistiques et humains ont été mobilisés dans cette campagne qui avance

à un rythme soutenu, et des efforts sont déployés en particulier au niveau des zones présentant des risques élevés d'inondation, afin de sécuriser les occupants des habitations situées à proximité des cours d'eau, a-t-on indiqué.

Des travaux de curage des canaux d'évacuation des eaux pluviales, de nettoyage des petits ouvrages pour véhicules ou piétons réalisés sur les cours d'eau (gués) afin de permettre une meilleure circulation des eaux en cas de chute de pluie, a ajouté la même source.

Il s'agit également de nettoyage de portions de lits d'oued, actuellement à sec, et l'évacuation des déchets naturels ou solides pour éviter le débordement des cours d'eaux lors des crues.

Ces actions ciblent plusieurs zones à risque ventilées à travers les communes de Beni-Slimane, Tablat, Djouab, Berrouaghia, Ouamri, Mihoub, Zoubiria, Mezghena ou Seghouane, est-il précisé.

Selon les services de la wilaya, ces mesures préventives sont appelées à sécuriser les citoyens et de limiter les dégâts pouvant être occasionnés par d'éventuelles inondations.

Plusieurs secteurs et organismes sont mobilisés pour cette campagne, parmi lesquels les Travaux publics, l'Office national de l'assainissement (ONA), la Conservation des forêts, la Protection civile et les collectivités locales, a-t-on fait savoir.

R.Env

DISPOSITIF D'URGENCE DE LA CNAS À CONSTANTINE

TRAITEMENT INTÉGRAL DES DOSSIERS DES VICTIMES DES INCENDIES

Pour ce qui est des assurés sociaux et de leurs proches touchés par les récents incendies qui ont frappé la wilaya, la structure constantinoise de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés (CNAS) a mené à terme le règlement de tous les dossiers reçus par ses guichets, comme l'a rapporté lundi le responsable de cette entité.

Par Ali Boudefel

Lors d'un point de presse tenu dans les locaux de l'agence, M. Nassim Simoudi a indiqué que ses équipes avaient mis en place une « cellule dédiée » chargée d'assurer une prise en charge optimale des affiliés de la Caisse et de leurs ayants droit victimes des flammes, en particulier ceux dont la carte « Chifa » a été abîmée, de même que les patients ayant perdu leurs traitements, tout en soulignant qu'elle « reste mobilisée en permanence pour accueillir et instruire sans délai toute nouvelle situation ».

Il a précisé que l'ensemble des moyens humains et matériels avaient été mobilisés pour recevoir cette catégorie de sinistrés, les gui-



der et traiter leurs dossiers – demandes de duplicata de la carte Chifa, indemnités – dans les meilleurs délais, conformément aux directives de la Direction Générale de la Caisse.

Dans la même dynamique, le responsable a fait savoir que des consignes strictes avaient été trans-

mises aux pharmaciens conventionnés et aux centres de paiement de la wilaya, en vue d'un « traitement immédiat » des dossiers des assurés sociaux et de leurs ayants droit dont les cartes « Chifa » ont été détériorées, afin de leur garantir la continuité des prestations de la Caisse sans aucune interruption.

Par ailleurs, un espace spécialement réservé aux assurés sociaux et à leurs ayants droit sinistrés par les incendies a été mis en service sur le site officiel de la Caisse, leur offrant la possibilité de déposer à distance leurs demandes de nouveau duplicata de la carte « Chifa » et de remboursement, sans avoir à se rendre dans les structures de la Caisse, les intéressés étant convoqués pour retirer leurs nouvelles cartes dans les plus brefs délais, en tant que cas particuliers nécessitant un traitement spécifique. L'intervenant a ajouté qu'une autorisation exceptionnelle avait également été accordée pour la prise en charge « en urgence » des assurés sociaux et de leurs ayants droit sinistrés par les incendies dont l'état de santé exige la réalisation d'examens spécialisés, à l'image de l'Imagerie par Résonance Magnétique. En guise de conclusion, le directeur de l'Agence de Constantine de la Caisse Nationale des Assurances Sociales des Travailleurs Salariés a appelé l'ensemble des assurés sociaux et de leurs ayants droit sinistrés par les incendies ne s'étant pas encore manifestés auprès des services de l'agence à s'en rapprocher ou à communiquer à distance via l'espace dédié sur le site officiel de la Caisse, afin de profiter des mesures de prise en charge exceptionnelles adoptées à cet effet.

A.B

INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE AU KENYA

DES ROBOTS POUR TRADUIRE LA PAROLE EN LANGUE DES SIGNES

Par Malika Azeb

Selon la Kenya Society for Deaf Children, association dédiée aux enfants sourds, près de 300 000 enfants de ce pays d'Afrique de l'Est souffrent d'un handicap auditif, mais seulement 20 000 d'entre eux étaient inscrits à l'école en 2024.

Afin d'améliorer l'intégration des enfants sourds et malentendants, une jeune ingénieure kenyane, Norah Kimathi, a mis en place la startup ZeroBionic, spécialisée dans le matériel informatique. Créée en 2023, la startup fabrique des robots humanoïdes alimentés par l'intelligence artificielle, conçus pour traduire la langue parlée en langue des signes en temps réel. Une démonstration menée dans une école pour élèves sourds à Nairobi montre les ambitions de ZeroBionic, qui œuvre à faciliter l'apprentissage des élèves sourds aux côtés de leurs camarades entendants.

L'accès à l'enseignement constitue ainsi un enjeu majeur, particulièrement dans les matières scientifiques, technologiques, d'ingénierie et de mathématiques (STEM), où le vocabulaire spécialisé fait souvent défaut en langue des signes.

À l'école secondaire Treeside pour les sourds de Kasarani, à Nairobi, les élèves ont pu observer les capacités du dispositif, notamment son aptitude à reproduire des mouvements des mains, des poignées de main ou encore l'épellation digitale. Le système est également conçu dans l'autre sens : grâce à un écran intégré au torse du robot humanoïde développé par l'entreprise, les élèves peuvent poser des questions en langue des signes et transmettre leurs réponses sous forme vocale à l'enseignant. Revêtus d'une combinaison de capture de mouvements, spécialement importée au Kenya par ZeroBionic, des professeurs

sourds enregistrent des signes en langue des signes anglaise, américaine et kenyane, destinés à constituer une base de données de termes scientifiques, techniques ou mathématiques, en vue d'élargir progressivement le vocabulaire disponible. Pour les enseignants, l'enjeu dépasse la simple traduction : en physique, certains concepts demeurent difficiles à exprimer faute de signes adaptés, et la technologie pourrait ainsi contribuer à rendre des notions jugées trop abstraites ou techniques plus accessibles aux élèves.

La tâche est particulièrement complexe en raison de l'absence, selon Norah Kimathi, d'une base de données africaine standardisée de langue des signes. L'équipe affirme avoir dû constituer ses ressources à partir de zéro, dans un contexte où certains enfants sourds utilisent encore des signes informels ou propres à leur entourage.

Les prototypes sont fabriqués dans le laboratoire de la start-up à Nairobi, notamment à l'aide d'imprimantes 3D et de matériaux recyclés, afin de contenir les coûts et de limiter l'impact environnemental. Selon la startup, chaque bras coûte environ 350 dollars et peut fonctionner jusqu'à deux ans ; actuellement, les dispositifs sont utilisés dans 78 écoles kényanes, avec un taux de précision annoncé de 92 % pour la traduction parole-signes. Pour les élèves qui ont assisté aux démonstrations, l'innovation nourrit surtout l'espoir d'une plus grande autonomie. Au-delà de l'outil pédagogique, ZeroBionic veut ainsi faire de la robotique un moyen de réduire les barrières linguistiques qui continuent de limiter l'accès des enfants sourds à l'éducation au Kenya. Norah Kimathi estime que les résultats obtenus à travers l'utilisation de ces robots valent toutes les longues heures passées au laboratoire, en déclarant : « On sait qu'on va créer un sourire sur le visage de quelqu'un. »

M.A

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027

UN PLAN DE SANTÉ RENFORCÉ POUR PROTÉGER LES ÉLÈVES

Par Hamida Indja

À l'occasion de la rentrée 2026-2027, le ministère de la Santé met en place un plan de prévention et de suivi médical pour garantir la sécurité et la santé des élèves tout au long de l'année scolaire.

Dans un communiqué publié ce lundi, le ministère de la Santé a affirmé qu'il allait accompagner les élèves et toutes les communautés éducatives, l'objectif de cette démarche étant d'assurer que la rentrée scolaire de l'année 2026-2027 se déroule dans de bonnes conditions de sécurité et de santé.

Le ministère explique que cette rentrée a été préparée à l'avance et bien organisée, en collaboration avec le secteur de l'éducation nationale et d'autres secteurs et organismes. Cette méthode repose sur trois points principaux, qui consistent à prévenir les problèmes de santé, à surveiller la situation sanitaire et à agir très vite dans les structures de santé des écoles.

À ce sujet, le ministère a insisté sur la grande importance accordée au renforcement de la santé à l'école, en insistant particulièrement sur le dépistage et le suivi médical des élèves, la prévention des maladies contagieuses et l'encouragement de bonnes habitudes de santé.

Le ministère ajoute que ce plan sanitaire compte aussi sur une surveillance plus forte, sur la capacité d'agir vite et sur une bonne prise en charge si un problème de santé survient à l'école, dans une démarche de prévention et de responsabilité.

Ainsi, la santé à l'école est considérée comme une base très importante pour prévenir les maladies et améliorer la santé. Le ministère ajoute qu'elle aide à protéger les élèves et à leur donner un bon environnement pour grandir, se sentir bien et réussir.

Enfin, le ministère a promis de rester mobilisé toute l'année avec tous les partenaires concernés, en soulignant qu'une bonne rentrée scolaire est d'abord une rentrée bien préparée, protégée et accompagnée.

H.I

ACTUALITÉS SPORTIVES

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE AIR BADMINTON LA SÉLECTION ALGÉRIENNE À PIED D'ŒUVRE À KAMPALA CITY

La sélection algérienne (Garçons/filles) de badminton a rallié lundi la capitale ougandaise, en prévision des Championnats d'Afrique 2026 de la spécialité "Air-Badminton", prévus du 16 au 19 septembre, à Kampala City.

Le groupe est composé de huit athlètes (quatre garçons et quatre filles), accompagnés de leur encadrement technique, sous la conduite du sélectionneur national Sid Ali Moussa Kassi. "C'est notre première participation à cette compétition et notre ambition est très grande. Les athlètes sont conscients de leur mission et ils ont l'intention de tout donner pour réussir un bon parcours et représenter au mieux les couleurs nationales" a-t-il déclaré au site de la Fédération juste avant l'embarquement pour l'Ouganda. Pour bien préparer cet évènement, la sélection nationale avait effectué un dernier stage bloqué au Centre de préparation de Fouka, dans la wilaya de Tipasa.

RS

ATHLÉTISME

DJAMEL SEDJATI PARMİ LES TROIS ATHLÈTES LES PLUS RAPIDES DE L'HISTOIRE SUR 800 MÈTRES

Le demi-fondeur algérien Djamel Sedjati a intégré le cercle très fermé des athlètes ayant réalisé le plus grand nombre de chronos sous la barre des 1 min 42 sec sur 800 mètres, avec désormais six performances, après sa victoire dimanche à Budapest.

Sedjati s'est imposé dans la capitale hongroise à l'occasion de la première édition de "Ultimate Championship", en signant un chrono de 1:41.91, une nouvelle performance de premier plan qui lui permet de rejoindre le podium historique des athlètes les plus prolifiques sous les 1:42 sur la distance.

Avec six chronos sous cette marque, l'Algérien est devancé uniquement par les Kenyans Emmanuel Wanyonyi, auteur de neuf performances, et David Rudisha, qui en compte sept.

Sedjati a franchi pour la première fois la barre symbolique des 1:42 le 7 juillet 2024 à Paris, où il avait réalisé 1:41.56. Il a ensuite signé 1:41.46 le 12 juillet 2024 à Monaco, puis 1:41.50 le 10 août 2024 à Paris.

L'Algérien a poursuivi cette série avec 1:41.90 le 20 septembre 2025 à Tokyo, avant de réaliser 1:41.83 le 27 août 2026 à Zurich.

Sa victoire dimanche à Budapest, conclue en 1:41.91, constitue ainsi sa sixième performance sous les 1:42.

Cette régularité au plus haut niveau confirme la place de Sedjati parmi les coureurs les plus rapides de l'histoire du 800 m. A seulement six performances sous les 1:42, le demi-fondeur algérien se retrouve désormais au contact des deux références kenyanes de la spécialité, Wanyonyi et Rudisha.



Les six chronos de Sedjati sous les 1:42 :

1:41.46 – Monaco, 12 juillet 2024

1:41.50 – Paris, 10 août 2024
1:41.56 – Paris, 7 juillet 2024
1:41.83 – Zurich, 27 août 2026
1:41.90 – Tokyo, 20 septembre 2025
1:41.91 – Budapest, 13 septembre 2026.

RS

FOOT/ CHAMPIONNAT DU QATAR (TRANSFERTS) BENNACER OFFICIELLEMENT À AL-GHARAFA

Le milieu de terrain international algérien de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, s'est officiellement engagé avec Al-Gharafa FC, a annoncé lundi le club évoluant en division qatarie de football, sur ses réseaux sociaux.

Après avoir résilié son contrat avec l'AC Milan (Serie A, Italie), le joueur algérien de 28 ans, libre de tout engagement, s'est engagé officiellement avec Al-Gharafa, et rejoint ainsi son compatriote Yacine Brahimi.

Lors du précédent exercice, Bennacer a évolué sous les couleurs du Dinamo Zagreb (Div.1 croate), avec lequel il a disputé 19 rencontres toutes compé-

titions confondues, inscrivant un but et délivrant deux passes décisives. Pour rappel, le meilleur joueur de la CAN 2019 avait rejoint l'AC Milan en 2019 en provenance d'Empoli. Il avait été sacré champion d'Italie avec le club Lombard lors de la saison 2021-2022.

Toutefois, Bennacer a vu sa progression ralentie ces dernières années par des blessures récurrentes, qui ont limité son temps de jeu et affecté son rendement. Il n'avait pas été retenu dans la liste des 26 joueurs de l'équipe nationale, pour la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet).

RS

SPORT UNIVERSITAIRE LE JUDO ALGÉRIEN SIGNE UN BILAN "HISTORIQUE" AUX JEUX AFRICAİNS UNIVERSITAIRES

La sélection nationale universitaire algérienne de judo a clôturé sa participation aux Jeux africains universitaires, qui se déroulent actuellement au Caire, en Egypte, avec un bilan "historique" de 19 médailles, dont 7 en or, 7 en argent et 5 en bronze, a indiqué lundi la Fédération algérienne du sport universitaire. Selon la même source, cette performance vient confirmer le niveau affiché par les judokas algériens tout au long de la compétition. Les représentants nationaux sont parvenus à monter sur le podium dans plusieurs catégories de poids, au terme de combats disputés avec beaucoup d'engagement, de détermination et de combativité. Parmi les principaux faits marquants de cette participation figure la médaille d'or remportée dans l'épreuve par équipes mixtes, une épreuve particulièrement relevée qui réunit des athlètes féminins et masculins au sein d'une même équipe. Ce sacre collectif vient ainsi enrichir le palmarès de la sélection universitaire algérienne. Le bilan global du judo algérien s'établit donc à 7 médailles d'or, 7 d'argent et 5 de bronze, une moisson qui témoigne de la bonne préparation des étudiants-athlètes algériens et de leur capacité à rivaliser avec les meilleurs participants à ce rendez-vous continental. Cette participation constitue également une étape importante dans le

développement du judo universitaire en Algérie, en offrant aux jeunes sportifs l'opportunité de se confronter au niveau africain et d'acquérir une expérience précieuse sur le plan compétitif. Les judokas algériens contribuent ainsi à une moisson plus large de médailles obtenues par la délégation nationale dans les différentes disciplines engagées aux Jeux africains universitaires. En natation, la sélection nationale universitaire a décroché 30 médailles, dont 10 en or, 9 en argent et 11 en bronze. En badminton, les représentants algériens ont remporté quatre médailles, deux en or et deux en argent. En lutte, la délégation algérienne a obtenu huit médailles, dont quatre en or, une en argent et trois en bronze, tandis que l'équipe de taekwondo a récolté sept médailles, avec trois en or, deux en argent et deux en bronze. La Fédération algérienne du sport universitaire s'est félicitée de ces performances, estimant qu'elles confirment l'importance de soutenir le sport universitaire, considéré comme un véritable vivier permettant de détecter les talents, de les accompagner et de les former, afin de faire émerger une nouvelle génération d'athlètes capables de représenter l'Algérie lors des grandes échéances continentales et internationales.

RS

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026 LE COA MOBILISE LES FÉDÉRATIONS AVANT LE RENDEZ-VOUS DE DAKAR

Le Comité olympique et sportif algérien (COA) intensifie les préparatifs de la participation algérienne aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2026), en réunissant les fédérations nationales concernées à quelques semaines du rendez-vous de Dakar, prévu du 31 octobre au 13 novembre.

Cette réunion technique, tenue dimanche à Alger, a été présidée par Hamza Deghdagh, chef de la mission algérienne aux JOJ-2026, en présence du staff technique et administratif du COA.

La rencontre a permis de renforcer la coordination entre le comité olympique et les fédérations sportives engagées dans cette échéance internationale, avec l'objectif de réunir les meilleures conditions de préparation et d'accompagnement aux jeunes athlètes algériens, précise l'instance olympique dans un communiqué.

A Dakar, l'élite sportive nationale tentera de se distinguer dans cette compétition qui rassemblera les meilleurs jeunes talents internationaux et constituera une importante étape dans leur progression vers le haut niveau.

Les JOJ-2026 se dérouleront du 31 octobre au 13 novembre dans la capitale sénégalaise, première ville africaine à accueillir un événement olympique qui réunira quelque 2.700 jeunes athlètes dans une vingtaine de disciplines.

RS

VOLLEYBALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS MASCULIN 2026 L'ALGÉRIE AVEC LE TCHAD ET LE NIGERIA DANS LE GROUPE C

La sélection algérienne masculine de volley-ball a hérité du Tchad et du Nigeria dans le groupe C du 25e Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), à l'issue du tirage au sort effectué lundi soir à Tunis, où se déroulera la compétition du 15 au 25 septembre.

Placés dans une poule à trois équipes, les Verts auront à négocier ce premier tour avec l'objectif de décrocher une place dans la phase suivante et de poursuivre leur ambition dans ce rendez-vous continental aux enjeux importants. Le groupe A est composé du Ghana, de la Tunisie, pays hôte, et du Kenya, tandis que le groupe B réunit l'Egypte, tenante du titre, la Gambie et le Maroc. Le groupe D rassemble le Rwanda, la République centrafricaine, le Cameroun et la République démocratique du Congo (RD Congo). Avant de rallier Tunis, le Six national a peaufiné sa préparation en Egypte, où il a disputé plusieurs rencontres amicales face à la sélection locale. Initialement programmée à Kinshasa, la 25e édition du Championnat d'Afrique des nations a été délocalisée à Tunis par la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), en raison des inquiétudes liées à la situation sanitaire en République démocratique du Congo, notamment l'épidémie d'Ebola. Au-delà du titre continental, la compétition revêt un enjeu majeur : le champion d'Afrique décrochera directement son billet pour les Jeux olympiques de Los Angeles-2028, alors que les trois premières sélections au classement final seront qualifiées pour le Championnat du monde-2027.

Composition des groupes : Groupe A : Ghana, Tunisie, Kenya Groupe B : Egypte, Gambie, Maroc Groupe C : Algérie, Tchad, Nigeria Groupe D

CINÉMA

32 FILMS POUR LA 21^e ÉDITION DES RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BEJAÏA

La 21^e édition des Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB) se tiendra du 26 septembre au 1^{er} octobre, avec un programme réunissant trente-deux productions cinématographiques venues d'une quinzaine de pays, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs.

Par Yousra Dali

L'événement, qui s'inscrit dans le paysage culturel de la ville, proposera au public sept longs métrages, dix-neuf courts métrages et six documentaires. Hakim Abdelfettah, directeur artistique des RCB, a présenté cette programmation lors d'une conférence de presse organisée à la Maison de la culture pour dévoiler les grandes lignes de cette nouvelle édition.

Les œuvres retenues proviennent de quinze pays, avec l'Algérie en tant que pays hôte, aux côtés notamment de la Tunisie, de l'Égypte, du Royaume-Uni, du Burkina Faso, de l'Allemagne, de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Palestine, du Canada, de la Turquie, du Venezuela, du Luxem-



bourg, de la Côte d'Ivoire et de la France. Les séances seront organisées chaque jour à la cinémathèque de Béjaïa, a précisé le directeur artistique, indiquant que la manifestation ne se limitera pas à la ville. Des projections sont également programmées à Timezrit ainsi qu'au village

d'Aït Aïssa, dans la commune d'Aokas, afin de rapprocher davantage cette programmation du public. Les RCB ne se résumeront toutefois pas aux seules projections. Le rendez-vous comprendra également des cafés-cinés et plusieurs tables rondes consacrées à des thématiques liées

au septième art. Ces rencontres permettront aux participants d'échanger autour de différentes questions ayant trait à la création et à l'évolution du secteur cinématographique.

Le programme prévoit aussi un important volet consacré à la formation. Un atelier portant sur la restauration des films sera notamment organisé durant cette édition. Il donnera lieu à la restauration d'un court métrage appartenant au patrimoine cinématographique algérien, « Yasmina », réalisé par Djamel Chandlerli et Mohamed-Lakhdar Hamina. Le film restauré sera présenté au public lors de la cérémonie de clôture des Rencontres.

D'autres ateliers viendront compléter ce programme de formation, avec des sessions consacrées notamment à l'actorat en studio, au marketing du film et à la production cinématographique. À travers cette programmation diversifiée, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa, organisées par l'association Project'heurts, entendent offrir un espace consacré à la diffusion des œuvres, aux échanges professionnels et à la transmission des connaissances dans le domaine du cinéma.

Y.D

CONFÉRENCE HISTORIQUE

LE RÔLE DE L'UGCA DANS LE SOUTIEN À LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE DÉBATTU À MASCARA

Le rôle de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCA) dans le soutien à la glorieuse Révolution de Novembre a été au centre d'une conférence organisée, lundi à Mascara, à l'occasion de la commémoration du 70^e anniversaire de la création de l'Union. Intervenant à cette occasion, le chercheur en histoire de la glorieuse Révolution de libération dans la région et président du bureau de wilaya de l'Association nationale " 8 Mai 1945 ", Ahmed Touaguine, a souligné que l'UGCA avait joué un rôle important dans la mobilisation des commerçants et des artisans durant la Révolution, notamment en répondant à l'appel du Front de libération nationale (FLN) à participer à la grève des huit jours, du 28 janvier au 4 février 1957. Cette grève avait été menée en parallèle à l'examen de la question algérienne par l'Assemblée générale des Nations

unies. M. Touaguine a également indiqué que les commerçants et les artisans avaient apporté une contribution significative à la lutte nationale durant la Révolution de Novembre, notamment à travers la collecte de fonds, la transmission d'informations et la participation aux grèves, aux protestations et aux manifestations contre le colonialisme français.

De son côté, le professeur à l'Université " Mustapha-Stambouli " de Mascara et président du conseil scientifique du musée de wilaya du Moudjahid, Mokhtar Boungab, a mis en exergue le rôle important des commerçants et des artisans dans le soutien à la Révolution de libération. Il a expliqué que leur activité professionnelle constituait notamment un moyen de communication et de transmission d'informations aux fidayine dans les centres urbains, tout en contribuant à la mise en place de réseaux destinés à soutenir et à financer

l'Armée de libération nationale (ALN) et le FLN.

Le même intervenant a rappelé que les commerçants avaient également contribué à la diffusion de la conscience nationale durant la Guerre de libération et au renforcement de l'esprit de solidarité au sein de la population. Il a, dans ce contexte, évoqué les pratiques répressives auxquelles ils étaient soumis de la part des autorités coloniales, qui procédaient à l'arrestation de nombreux commerçants et entravaient leur activité professionnelle. A noter que cette conférence a été organisée par le Musée de wilaya du Moudjahid, en coordination avec la direction des Moudjahidine et des Ayants-droit et le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, en présence de moudjahidine, de commerçants et de représentants de la société civile de la wilaya.

R.C

LA PALESTINE PHOTOGRAPHIÉE PAR JOSS DRAY

NOUVELLE EXPOSITION EN CE MOIS DE SEPTEMBRE À L'IMA

Un an après sa rétrospective "Trésors sauvés de Ghaza", l'Institut du monde arabe (IMA) présentera du 19 septembre au 1^{er} novembre l'exposition "La Palestine photographiée par Joss Dray", une photographie française dont l'œuvre et le parcours épousent depuis quarante ans le quotidien et les luttes du peuple palestinien.

Présentée dans la bibliothèque nommée d'après la diplomate palestinienne Leila Shahid (décédée en février 2026), cette exposition donnera à voir 65 photos, dont une partie jamais montrée, de Joss Dray.

Des tirages pris lors de reportages - le dernier a été missionné par l'IMA - dans les territoires palestiniens, les camps de réfugiés ou dans les espaces investis par la diaspora entre les années 1987 et 2001. Deux balises qui correspondent aux débuts des deux Intifadas, entrecoupées par les accords de paix signés au milieu des années 1990.

À travers la focale de Joss Dray, le visiteur plongera dans le quotidien des Palestiniens : l'étal d'un marchand rue de la Porte de Damas à Al-Qods, les barrages militaires sionistes subis ou contournés, le partage du pain au zaatar ou ces jeunes palestiniens munis de pierres. Son travail

traverse notamment les camps de Jabalia, Shati, Kalandia, Dheish, Jenine, ainsi que plusieurs camps au Liban. Il a fait l'objet de nombreuses expositions et publications, dont Revenir à Jenine. Une histoire vivante du camp de réfugiés (1989-2018), paru en 2020 et préfacé par Leïla Shahid.

En fil rouge seront exposées plusieurs photos du camp de réfugiés de Khan Younes. Etabli dès 1948, Khan Younes a été depuis maintes fois bombardé par l'armée sioniste et se retrouve aujourd'hui "presque totalement rasé" après plus de deux ans d'une agression sioniste qui a fait plus de 70.000 martyrs palestiniens. Un bilan qui a conduit plusieurs instances internationales à dénoncer un génocide. Pour accompagner le lancement de l'exposition, deux événements sont organisés les 19 et 20 septembre pour les Journées du Patrimoine : une rencontre avec Joss Dray et les auteurs de Bandes Dessinées (BD) Amal Khaleefa et Samir Salameh sur le thème "Mémoires de réfugiés : les Palestiniens dans les camps de réfugiés à travers la photographie et la bande dessinée" et un atelier des auteurs autour de "De Mémoire de réfugié", leur BD publiée en juillet qui questionne la mémoire palestinienne en exil.

R.C

TUBERCULOSE

DE NOUVEAUX VACCINS POURRAIENT SAUVER 7,3 MILLIONS DE VIES

De nouveaux vaccins contre la tuberculose, dont un pourrait être autorisé dans les prochaines années, pourraient permettre d'éviter jusqu'à 7,3 millions de décès entre 2030 et 2050, a indiqué, lundi, l'Alliance du vaccin (Gavi). "Les nouveaux vaccins contre la tuberculose pourraient devenir le prochain outil d'immunisation phare", a déclaré la directrice de Gavi, Sania Nishtar, citée dans un communiqué. Elle a toutefois souligné que leur potentiel dépendrait de la capacité à garantir "une offre suffisante, prévisible et abordable" pour les pays les plus touchés par la maladie. Le seul vaccin actuellement homologué, le BCG, doit être administré dès le plus jeune âge pour être efficace. Les adolescents et les adultes qui n'ont pas été vaccinés disposent ainsi de peu de moyens préventifs. Plusieurs candidats-vaccins destinés notamment aux adolescents et aux adultes sont actuellement en développement. Selon Gavi, le premier nouveau vaccin pourrait être autorisé d'ici la fin de la décennie. Leur déploiement pourrait également générer jusqu'à 135 milliards de dollars de bénéfices économiques dans les pays à revenu faible et intermédiaire, selon les estimations de l'Alliance du vaccin. Gavi met cependant en garde contre un manque de financements publics et privés qui pourrait limiter la demande et, par conséquent, les investissements des fabricants. Avec 1,23 million de décès en 2024, la tuberculose est la maladie due à un agent infectieux unique qui provoque le plus grand nombre de décès et l'une des 10 principales causes de mortalité dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette maladie bactérienne qui touche le plus souvent les poumons, se transmet par voie aérienne lorsque les personnes atteintes toussent, éternuent ou crachent.

R.S

UNE ÉPOQUE GUERRIÈRE

DRONUS ABSURDUS ET NOVITCHOK

Pourquoi ne pas réduire les dépenses sociales et de santé et donner des milliards supplémentaires aux fabricants d'armes pour préparer nos enfants à la conscription et à mourir sur le champ de bataille ?

**Par Craig Murray
In mondialisation.ca**

L'Europe doit de toute urgence rétablir son accès au pétrole et au gaz russes. Les prix du gaz sont élevés – comme le savent tous les consommateurs d'énergie britanniques – et les stocks de gaz allemands ont atteint leur plus bas niveau historique pour un mois de septembre. La production du Golfe est en baisse, les approvisionnements sont coupés et sa stabilité stratégique à long terme est compromise.

L'industrie manufacturière allemande a déjà subi une baisse de production de 9,5 % entre 2022 et 2026 à la suite de la coupure des livraisons de gaz russe, les pertes dans les secteurs à forte intensité énergétique (notamment la pétrochimie, la chimie, la métallurgie, le verre/la céramique/la pierre, le papier, les huiles minérales, etc.) s'élevant à 15,2 %.

L'Europe occidentale peut retrouver l'accès aux hydrocarbures russes soit en acceptant une paix négociée en Ukraine, soit en tentant un changement de régime en Russie. La classe politique européenne a manifestement décidé de tout miser sur la deuxième option.

Il serait bien sûr beaucoup plus simple et plus sûr de régler le conflit ukrainien. Voici les raisons pour lesquelles l'"élite" politique européenne ne s'engage pas dans cette voie :

Perte de prestige et de capital politique pour les dirigeants en place dont l'engagement dans le conflit avec la Russie est total – von der Leyen, Kallas, Merz, Rutte, Stubb, etc.

Haine générationnelle héritée du passé, tant nationale que familiale, envers la Russie chez ceux qui souhaitent renverser le cours de la Seconde Guerre mondiale en Europe de l'Est – von der Leyen, Kallas, Merz, Stubb, etc.

Intérêts communs considérables entre les responsables politiques et le complexe militaro-industriel

Notez qu'aucun de ces motifs ne concerne en quoi que ce soit le bien-être de leurs populations, et encore moins la "démocratie". À ma connaissance, jamais une campagne en faveur de la guerre n'a reposé sur des fondements aussi fragiles.

Qui menace qui ?

Le Royaume-Uni, comme de nombreux pays occidentaux, fournit ouvertement à l'Ukraine des missiles longue portée, des plans de fabrication de ces missiles, ainsi que du personnel pour les faire fonctionner, tout en sachant parfaitement que l'Ukraine utilise ces missiles pour tenter de détruire des infrastructures civiles situées au cœur de la Russie, tuant ainsi de nombreux civils russes.

Pourtant, les responsables politiques et les médias ne cessent de nous rappeler que la Russie représente une menace pour le Royaume-Uni, alors que c'est très clairement l'inverse qui est vrai. Jusqu'à cette année, la Russie n'a, en trois cents ans d'histoire, jamais eu l'intention d'envahir ou d'occuper le Royaume-Uni – alors que ce dernier a envahi la Russie en 1854 et en 1917. Je suppose que les Russes élaborent actuellement des



plans défensifs contre le Royaume-Uni, compte tenu du bellicisme indécent de notre gouvernement.

Il est insensé de prétendre que les frontières d'un État ukrainien qui n'a jamais existé avant 1991 sont à ce point sacro-saintes qu'elles ne pourraient être ajustées pour éviter une Troisième Guerre mondiale. Ces frontières étaient internes à l'Union soviétique. L'ukrainien est une nouvelle nationalité, mais les Ukrainiens ont droit à un État s'ils le souhaitent. Ce qu'ils ne sont pas en droit de faire, c'est revendiquer les anciennes frontières soviétiques, alors qu'ils ont :

fermé des écoles, des universités, des bibliothèques, des cinémas, des bibliothèques, des écoles maternelles, des banques et des églises russes

interdit le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti de gauche, onze autres partis et huit syndicats poursuivi la glorification systématique de figures nazies et génocidaires du passé de l'Ukraine – s'aliénant ainsi la Pologne.

Une guerre nucléaire pour savoir qui sera maire de Lougansk ne recueillera que peu d'adhésion de l'opinion publique, même si la russophobie est assidûment attisée par les gouvernements occidentaux et l'UE. Le dernier épisode en date reste l'histoire extrêmement peu crédible de l'"attaque contre l'aéroport de Leipzig". Hier, nous avons assisté à une incroyable série de déclarations coordonnées des dirigeants d'Europe occidentale qui nous ont tous affirmé que les preuves d'une "attaque hybride" menée par la Russie sont évidentes.

Ils utilisent tous la même expression : "attaque hybride". Pourquoi ? Le tout sans la moindre preuve.

Opérations sous faux drapeau

L'État allemand a bien sûr des antécédents dans ce type d'opérations sous faux drapeau. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1939, il a mis en scène des attaques sous faux drapeau prétendument menées par les forces polonaises contre le poste-frontière allemand de Gliwice (Gleiwitz) et quelques autres sites. Des cadavres de prisonniers politiques revêtus d'uniformes polonais ont été dispersés ça et là. Une émission de radio a été diffusée en polonais. Cette "attaque" a servi de justification à l'invasion allemande de la Pologne dès le lendemain.

Or, l'"attaque russe" contre l'aéroport de Leipzig-Halle est censée s'être produite le 4 août, et pourtant,

l'attribution soigneusement orchestrée à la Russie, avec des déclarations identiques de la part de toutes les puissances d'Europe occidentale, n'a été rendue publique que le 1er septembre. Certains ont même suggéré que ce choix de date correspondrait délibérément à l'anniversaire de Gliwice. Cela semble peu probable.

Si l'on réfute un instant la logique des bellicistes, le véritable scandale tient à la présence à Leipzig d'avions ukrainiens chargés d'armes allemandes destinées à tuer des Russes, et non au fait qu'un drone amateur aurait tenté de les en empêcher.

Entendre dire qu'il s'agit d'une attaque russe de la part de la bande de voyous qui nous a menti en affirmant que la Russie aurait fait sauter le gazoduc Nord Stream, c'est se moquer de la crédulité du public, mais aussi de sa patience.

La farce du Novitchok

Au Royaume-Uni, les propagateurs de russophobie – y compris des ministres du gouvernement – ressassent indéfiniment l'histoire grotesque du "novitchok russe de Salisbury" pour expliquer pourquoi nous devrions nous préparer à une guerre contre la Russie.

Personne n'a jamais même prétendu réfuter l'analyse critique de la version officielle que j'ai publiée dans mon article "Dix points auxquels je ne crois tout simplement pas". Je suis désormais en mesure d'ajouter un point supplémentaire dont je n'avais pas connaissance à l'époque, grâce à Tim Norman et à son reportage sur l'enquête Sturgess. Le recours à une enquête judiciaire pour déterminer la cause officielle d'un décès, plutôt qu'à un tribunal qui existe précisément à cette fin, est presque toujours le signe d'une tentative de dissimulation de la part du gouvernement – voir également l'enquête Hutton et le meurtre de David Kelly.

Mais l'enquête a tout de même bénéficié du rapport toxicologique concernant Dawn Sturgess, établi par le laboratoire central de toxicologie du NHS à Birmingham. Voici ce qu'il a révélé dans le sang de Dawn Sturgess.

Notons que du fentanyl a également été détecté, mais qu'il a été retiré de la liste présentée à la commission d'enquête, car il lui avait été administré à l'hôpital. Cela ne signifie bien sûr pas qu'il y avait, ou qu'il n'y avait pas, déjà du fentanyl dans son sang. Mais ce dont on est certain, c'est la présence de cocaïne, ainsi que d'un opioïde synthétique

administré par le NHS aux héroïnomanes, de gin tonic, de deux antidépresseurs différents et de somnifères.

Mais ce qu'il n'y a pas, c'est du Novitchok. L'idée selon laquelle le laboratoire central de toxicologie du NHS ne serait pas en mesure de détecter un empoisonnement aux organophosphates, ou n'aurait pas effectué de tests à cet effet sur le sang d'une personne à Salisbury alors que l'ensemble des médias criait déjà au Novitchok, n'a aucun sens.

Seul le laboratoire du ministère de la Défense à Porton Down a prétendu avoir détecté du Novitchok – et a contrôlé les échantillons dont disposait l'OIAC (une institution tout aussi corrompue).

Dawn Sturgess était une femme fragile, toxicomane notoire de longue date. Le mélange présent dans son sang aurait pu tuer n'importe qui. Ce qui est étonnant, c'est que le médecin légiste chargé de l'enquête a déclaré qu'on ne lui a fourni aucune information sur les quantités ou les concentrations de ces substances. Il n'était donc pas en mesure d'affirmer qu'elles ne l'avaient pas tuée.

C'est incroyable. Il n'existe pas de rapport toxicologique quantifiant les concentrations. Ces informations n'ont en conséquence aucune valeur clinique. J'ai parlé à trois médecins, deux infirmières et un haut responsable administratif du NHS. Tous affirment qu'il est impossible qu'un rapport toxicologique ait été établi sans quantification. Je suppose que le médecin légiste ne mentait pas. Ces données ont donc dû être délibérément supprimées. Seul le gouvernement peut faire cela, et le mobile évident est de dissimuler la véritable cause du décès.

Regardons les choses en face : d'après cette liste de substances présentes dans son sang, la véritable cause du décès est on ne peut plus évidente.

La grande faiblesse structurelle de l'enquête résidait en ce que personne n'a remis en question la version officielle. Le seul représentant non gouvernemental était Michael Mansfield qui représentait la famille de Dawn Sturgess, et sa mission consistait à faire valoir que Dawn Sturgess n'était pas toxicomane. Cette version des faits – qui, je suis désolé de le dire, est totalement fautive – correspondait à la version que tant le gouvernement que la famille de Sturgess souhaitaient voir retenue.

Je suis sincèrement désolé de devoir évoquer des faits déplaisants concernant une femme décédée victime des circonstances de sa vie, mais on ne se retrouve pas par hasard avec de la cocaïne et de la buprénorphine dans le sang. Nous avons donc assisté à cette farce où la police a présenté ses excuses lors de l'enquête pour avoir qualifié Dawn Sturgess de toxicomane.

Nous avons donc un prétendu "Novitchok" à Salisbury qui n'a tué personne, et un drone piégé, voire deux, à Leipzig qui n'a pas explosé. Pour contrer cette terrible menace, il faudrait pousser tout un continent à la guerre nucléaire. Mais dans un premier temps, pourquoi ne pas réduire les dépenses de santé et les dépenses sociales pour donner des milliers de milliards supplémentaires aux fabricants d'armes et préparer nos enfants à la conscription, afin qu'ils meurent sur le champ de bataille.

Pardonnez-moi de ne pas être convaincu.

CRAIG MURRAY



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

MILIANA

Miliana, cette vieille ville historique du Xe siècle (Zucchabar dans l'antiquité), située à un peu plus de 100 km au sud-ouest d'Alger, sur la vallée du Cheliff, accueille ses visiteurs à bras ouverts pour leur donner à voir ses sept merveilles.

Alphonse Daudet "qui s'installa à Miliana, du 21 décembre 1861 au 25 février 1862" chante les louanges dans les Lettres de mon moulin (1869) où il consacra toute une nouvelle intitulée "À Milianah" ? Il séjourna à l'hôtel du commerce (dernière photo, actuellement abandonné !). Il y a rédigé son célèbre Tartarin de Tarascon.. Il réussit à peindre beaucoup de tableaux de toiles de la ville de Miliana en s'installant le jour dans les cafés maures. La boutique, d'où il observait les mœurs citadines, d'une ville qui l'a impressionné à un point tel, qu'il lui a réservé tout un chapitre dans les Lettres de mon Moulin : "Cette fois, je vous emmène passer la journée dans une jolie petite ville d'Algérie, à deux ou trois cents lieues du moulin... Cela nous changera un peu des tambourins et des cigales."

La ville de Miliana est bâtie à 740 mètres d'altitude sur une plate-forme rocheuse aux contours abrupts en saillie sur le penchant méridional du mont Zaccar qui la couvre entièrement au nord. Elle domine, à l'est et au sud la vallée du Chélif et à l'ouest un grand plateau qui s'étend jusqu'à la chaîne de l'Ouarsenis.



Antique Zucchabar. Le toponyme Zucchabar ou Sugabar (l'actuel Zaccar) a été mentionné dans les monuments épigraphiques indiquant l'emplacement princeps de la cité.

Le nom de Manliana ou Maliana est cité dans l'antiquité pour une agglomération située à l'emplacement actuel de la ville ou dans ses environs. Saint Augustin évoque un évêque de cette cité. Ce nom d'origine latine est attribué à une fille de famille patricienne romaine (Manlia) propriétaire de

grands domaines dans cette région agricole de la vallée du Chélif. Mais selon d'autres auteurs, ce nom est berbère. Plinie a, quant à lui, qualifié cette cité de Colonia Augusta.

Une garnison romaine est fondée à Zucchabar par l'empereur Octave entre 27 et 25 avant Jésus-Christ.. La ville est citée lors de l'insurrection du chef berbère Firmus, en 375 ; le général romain Théodose a évacué Caesarea (Cherchell) pour occuper Sugabar.

Au Ve siècle, avec le déferle-

ment des Vandales, la ville romaine s'effaça avec la plupart de ses monuments antiques.

La ville fait partie du territoire des Maghraouas. Entre 972 et 980, le prince ziride Bologhine Ben Ziri fondateur d'Alger et de Médéa, construit une médina sur les ruines de la ville romaine. Durant cette période, la ville renaît et connaît une grande prospérité, elle est citée par plusieurs géographes musulmans. Au Xe siècle, Ibn Hawqal est le premier à citer la ville dans ses écrits. Il la qualifie de « Cité antique, pourvue de moulins que fait tourner son cours d'eau et possédant un grand nombre de canaux d'irrigation.»

Au XIe siècle, Al Bakri écrit que Miliana fait partie, avec Alger et Médéa, des villes construites par Bologhine.

Au XIVe siècle Ibn Khaldoun décrit la ville : « C'est une cité faisant partie du domaine Maghraoua Beni Warsifen dans la plaine du Chélif... Et que Bologhine a tracé le plan d'El Djezaïr, de Melyana et de Lemdiya. (Alger, Miliana et Médéa)».

Au cours de cette période, Miliana était un foyer de culture. Elle abrite un grand nombre d'érudits dans différentes disciplines et notamment des hommes de sciences..

Maël Assal

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 14 septembre 2026.

POURQUOI EST-IL SI DÉSAGRÉABLE D'ENTENDRE SA PROPRE VOIX ?

Après avoir enregistré sa voix, chaque individu a une sensation désagréable lors de l'écoute. En réalité, il s'agit d'une réaction on ne peut plus normale comme le rappelle un youtubeur livrant une explication très satisfaisante.

Il faut tout d'abord savoir que le son est traité de deux façons différentes par notre système auditif. Il y a en premier lieu le son de notre voix tel que nous l'entendons, émis vers l'extérieur et se propageant dans l'air. Ensuite viennent les vibrations causées par nos cordes vocales et nos os, donnant l'impression que notre voix est plus grave comme l'explique Craig Benzine dans la vidéo visible en fin d'article :

« Quand nous nous entendons parler, il se passe bien plus de choses que quand le son est porté par l'air. Les vibrations des cordes vocales propagées par nos os affectent le circuit auditif et [...] sont directement envoyées à la cochlée. »

Cette voix plus grave est celle que nous entendons la plupart du temps. Alors, comment expliquer l'horrible sensation ressentie lorsque nous entendons un enregistrement de notre voix ? Nous sommes tout simplement tellement habitués à entendre notre voix « à notre façon » que le son émis par l'enregistrement paraît faux, ridicule ou inaudible. En revanche, en ce qui concerne les musiciens, davantage habitués à travailler avec leur voix, ces derniers ont une écoute plus facile et acceptent donc bien mieux leur voix « réelle », ce qui paraît finalement assez



logique. Le fait de détester sa voix lorsque celle-ci est écoutée a donc une dimension psychologique comme le soutien Craig Benzine : « Les gens ont tendance à préférer leur voix plus grave à cause de l'effet de simple exposition, un phénomène psychologique commun qui veut simplement dire que nous aimons les choses auxquelles nous avons été exposés à répétition. [...] Préférer la voix que l'on a entendue toute notre vie à sa version plus aiguë en est un exemple. »

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 13 septembre 2026.

PARTAGER SIMPLEMENT UN PEU DE PAIN

Il était une fois un boulanger qui affectionnait particulièrement le récit des actes de Shiblî (un soufi). Il en connaissait parfaitement chaque détail. Il admirait beaucoup cet homme si réputé, pourtant il n'avait jamais vu son visage radieux. Or un jour, à l'heure des grandes chaleurs, Shiblî venant de loin, le visage resplendissant, il se rendit chez le boulanger et prit un pain dans la boutique mais il n'avait pas de quoi le payer. Le boulanger lui arracha des mains, lui disant : « Mendiant ce pain n'est pas pour toi ! » Se voyant refuser le pain Shiblî s'en alla. C'est alors qu'un des clients de la boutique dit au boulanger : « Sais-tu, que cet homme n'était autre que Shiblî. Toi qui prétends l'affectionner autant pourquoi lui avoir refusé un pain ? » Le boulanger, tout contrit, courut jusqu'au désert pour le retrouver. Il s'en voulait terriblement et allait ; se mordant les mains. Le voyant si inquiet, Shiblî lui proposa pour effacer sa faute, de préparer un grand banquet pour le lendemain rassemblant de nombreux convives. Aussitôt le boulanger s'en retourna. Il fit décorer son somptueux palais, et prépara un succulent festin qui lui coûta cent pièces d'or. Il s'attacha au moindre détail et personne n'aurait pu faire mieux voire égaliser cette fastueuse réception. Il convia un grand nombre d'invités de toutes conditions, précisant : « Shiblî sera des nôtres ». Enfin, lorsque tout le monde fut attablé, Shiblî fit une prière et la dégustation commença. C'est alors qu'un homme généreux à l'âme tourmentée posa à Shiblî cette question : « Je ne sais discerner ni le bien ni le mal ; dites-moi qu'est-ce qu'on entend par homme d'enfer, et par homme de paradis ? » Shiblî lui répondit : « Si tu veux voir un homme d'enfer, regarde notre hôte, celui qui régale en mon honneur. Pour Allâh il ne voulait même pas donner un pain ; mais pour moi, il a dépensé cent pièces d'or. S'il avait, de bon cœur su partager simplement un peu de pain, il eût été homme de paradis et non pas homme d'enfer. (Le Livre divin)

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 13 septembre 2026.



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:03	12:44	16:15	18:59	20:18

GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

LA SHORT LISTE DÉVOILÉE

La short liste des romans retenus pour la 8e édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman a été dévoilée ce lundi à Alger par le jury de ce concours littéraire.

La sélection comprend 9 romans dans les trois langues: 3 en langue arabe, 3 en tamazight et 3 autres en français, a indiqué le président du jury, le poète et universitaire Hakim Miloud, lors d'une rencontre au siège de la chaîne de télévision "AL 24 News".

Il s'agit des romans "A'rach Ed'dem" de Hocine Laalam, "Er'rafra" de Sarah Mohamed Maariche et "Aam Ar-rehima" de Khier Chouar (langue arabe), "D Asderfef" (Tâtonnement) de Chabha Ben Gana, "Tighri n Tudert" (Le cri de la vie) de Siham Harikenchikh et "Aggus" (La ceinture) de Farida Sahoui (langue amazighe) et "Partout le même ciel" de Hajar Bali, "Aménorrhée" de Sarah Haidar et "Ce que la mort m'a pris de toi" de Hosni Kitouni (langue française).

Les lauréats de la 8e édition du Grand Prix Assia-Djebar seront distingués lors d'une cérémonie officielle prévue le 8 octobre prochain à Alger.

M. Miloud a indiqué que les romans figurant sur la short liste "partagent des thématiques communes notamment la mémoire, l'histoire et les mutations sociales que connaît l'Algérie, avec un accent particulier sur le roman historique".

La sélection, a-t-il jouté, répond aux "critères littéraires et artistiques du Prix après un processus de lecture et d'évaluation rigoureux mené par les membres du jury", rappelant que le nombre total d'œuvres reçues à cette édition a atteint "155 romans" dans les trois langues.



Le jury est composé, outre son président, de dix membres: le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache,

la romancière Leïla Hammoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Kouceila Alik et le poète et traducteur Idir Bellali.

Organisé depuis 2015 par l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP), ce prestigieux prix littéraire, du

nom de l'écrivaine et universitaire algérienne Assia Djébar (1936- 2015), vise à récompenser la meilleure œuvre romanesque écrite dans les deux langues nationales, arabe et amazighe, ainsi qu'en langue française.

RC/APS

CONSEIL DE LA NATION

RÉUNION DU BUREAU DU CONSEIL DE LA NATION ÉLARGI AUX PRÉSIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES ET AU QUESTEUR

Le Bureau du Conseil de la Nation élargi exprime son plein soutien à la décision souveraine portant rupture des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, qui ont revêtu le manteau de la diplomatie et les habits de la fraternité à des desseins entachés de nombreux griefs et soupçons, répondant au bienfait par l'ingratitude et au respect par le mépris

M. Azouz Nasri, Président du Conseil de la Nation, a présidé, ce lundi 14 septembre 2026, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires, au représentant des membres non affiliés à un groupe parlementaire et au Questeur.

Cette réunion a été consacrée à l'examen des préparatifs relatifs à l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2026-2027 du Conseil de la Nation, prévue le mercredi 16 septembre 2026, à 11h00, au siège du Conseil de la Nation, ainsi qu'à la réunion des Bureaux des deux Chambres du Parlement et du représentant du Gouvernement, destinée à établir l'ordre du jour de la prochaine session parlementaire.

La réunion a également permis un échange de vues sur la programmation des activités législatives et de contrôle, ainsi que sur les activités visant à promouvoir et à consolider la culture parlementaire au sein du Conseil de la Nation au titre de la session 2026-2027, dans la perspective de la révision attendue du Règlement intérieur du Conseil de la Nation. Il a également été procédé à l'examen de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, et à la suite de la décision souveraine prise par l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, le Bureau du Conseil de la Nation élargi exprime son plein soutien à cette décision, intervenue après des mises en garde successives, à l'encontre de ceux qui ont revêtu le manteau de la diplomatie et les habits de la fraternité à des desseins entachés de nombreux griefs et soupçons, répondant au bienfait



par l'ingratitude, au respect par le mépris, et confondant le bon et le mauvais, l'intérêt et le préjudice, jusqu'à s'aveugler sur ses propres erreurs, avant de faire marche arrière et de retomber dans ses pires travers.

Le Bureau du Conseil de la Nation réaffirme que les lois ont été établies pour servir les nations et non pour les détruire, et que l'Algérie, qui a fait du respect de la souveraineté des États et de la non-ingérence dans leurs affaires inté-

rieures des principes fondamentaux de sa politique étrangère, a toujours su, avec clairvoyance, discerner la vérité et préserver pour ses enfants un héritage glorieux et impérissable.

C'est cette même Algérie qui, chaque fois qu'elle est confrontée aux difficultés, ne cesse de puiser dans sa dignité et sa fierté les ressorts nécessaires pour les affronter et les surmonter, et qui ne saurait accepter aucun comportement ni aucun acte portant atteinte à ses intérêts

et à son statut. S'agissant des points inscrits à l'ordre du jour, le Bureau du Conseil de la Nation élargi, concernant notamment le point relatif aux questions orales et écrites, et après examen de celles-ci, a décidé de transmettre au Gouvernement quatre (04) questions orales et autant de questions écrites, remplissant les conditions de forme requises, et ce, immédiatement après l'ouverture officielle de la prochaine session parlementaire 2026-2027.

Concernant les projets de programmes d'activités des commissions permanentes du Conseil de la Nation au titre de la session 2026-2027, et en vue de leur finalisation, le Bureau du Conseil de la Nation élargi a souligné que les commissions permanentes du Conseil, dans le cadre de l'exercice des missions que lui confère la Constitution, sont appelées à finaliser leurs propositions en la matière dans les meilleurs délais, afin de permettre leur concrétisation sur le terrain, en tenant compte de l'agenda de travail du Conseil, ainsi que de l'établissement des priorités, dans le cadre de la coordination avec l'Assemblée populaire nationale.

Il a également été décidé, lors de cette réunion, de transmettre le projet de Règlement intérieur du Conseil de la Nation à la Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial.

Enfin, le Bureau du Conseil de la Nation a examiné et adopté l'instruction portant organisation de l'activité extérieure du Conseil de la Nation.

RA